





Zone de Protection Spéciale Plaine de Villefagnan

FR5412021





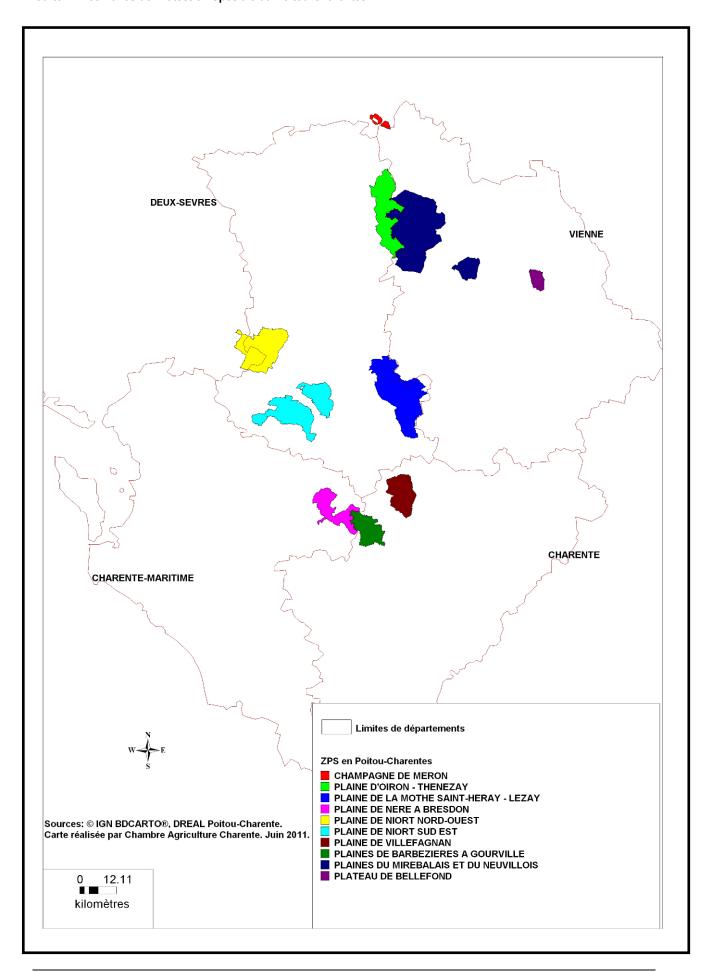




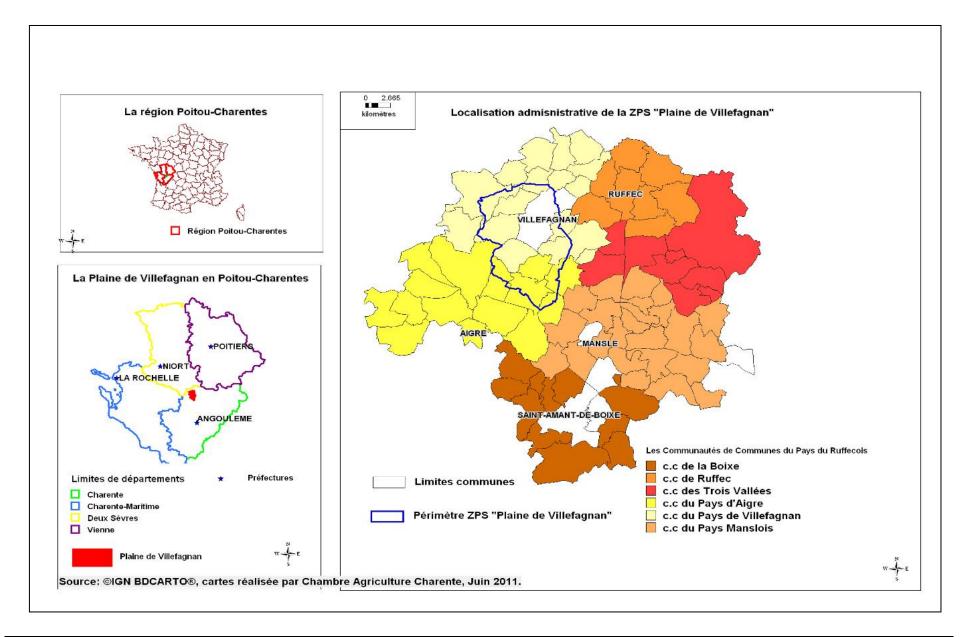


Ce document présente les cartes (pages 2 à 37) et tableaux (pages 41 à 76) liés au diagnostic socio-	
économique. 1. Liste des cartes du diagnostic socio-économique de la ZPS "Plaine de Villefagnan"	1
2. Liste des tableaux du diagnostic socio-économique	
1. Cartes du diagnostic socio-économique de la ZPS "Plaine de Villefagnan"	
Carte 1 : Les Zones de Protection Spéciale du Poitou-Charentes	2
Carte 2 : Localisation géographique et administrative de la ZPS	
Carte 3 : Limites de la ZPS "Plaine de Villefagnan" et territoires communaux	
Carte 4 : Description des sols de la ZPS "Plaine de Villefagnan" selon le référentiel IGCS	
Carte 5: Cours d'eau et bassins versant sur la ZPS "Plaine de Villefagnan"	
Carte 6 : Coupe géologique à travers le bassin Charente Amont. (Source : BRGM Synthèse hydrogéologique, 2005).	
Carte 8 : Localisation de la ZICO "Plaine de Villefagnan" et Carte 9 : Localisation des ZNIEFF de type 1	
Carte 10 : Localisation des ZNIEFF de type 2 et Carte 11 : Sites inscrits et sites classés au titre des monuments	
historiques	10
Carte 12 : Densité de population sur la ZPS	
Carte 13 : Occupation du territoire de la ZPS "Plaine de Villefagnan" selon les données Corine Land Cover 2006	
Carte 14 : Surfaces agricoles sur la ZPS "Plaine de Villefagnan" selon la déclaration PAC 2008	
Carte 15 : Les cultures déclaration PAC 2008	
Carte 16 : Localisation des installations agricoles soumises au régime des installations classées	
Carte 17 : Mesures agri-environnementales sur la ZPS Plaine de Villefagnan	
Carte 18 : Surfaces boisées sur la ZPS "Plaine de Villefagnan"	
Carte 19 : Zones d'étude haies sur la ZPS "Plaine de Villefagnan"	
Carte 20 : Localisation des haies sur les secteurs de la zone d'étude du diagnostic	
Carte 21 : Les documents d'urbanisme des communes de la ZPS	
Carte 22 : Les déclarations "permis de construire", permis d'aménager sur la ZPS sur la période 2000-2011 (Base	
Sit@del2)	26
Carte 23 : Le réseau routier	27
Carte 25 : Réseau de distribution de l'électricité sur la ZPS "Plaine de Villefagnan"	29
Carte 26 : Parc éolien et ZPS "Plaine de Villefagnan"	31
Carte 27 : Délimitation territoriale du Shéma Régional Eolien.	32
Carte 28 : Emprise du fuseau LGV sur la ZPS "Plaine de Villefagnan" Largeur du fuseau = 1 km	33
Carte 29 : Territoires cynégétiques	34
Carte 30 : Croisement des réserves de chasse et de s zones de rassemblement « Oedicnème criard, Outarde	
canepetière, Pluvier doré »	35

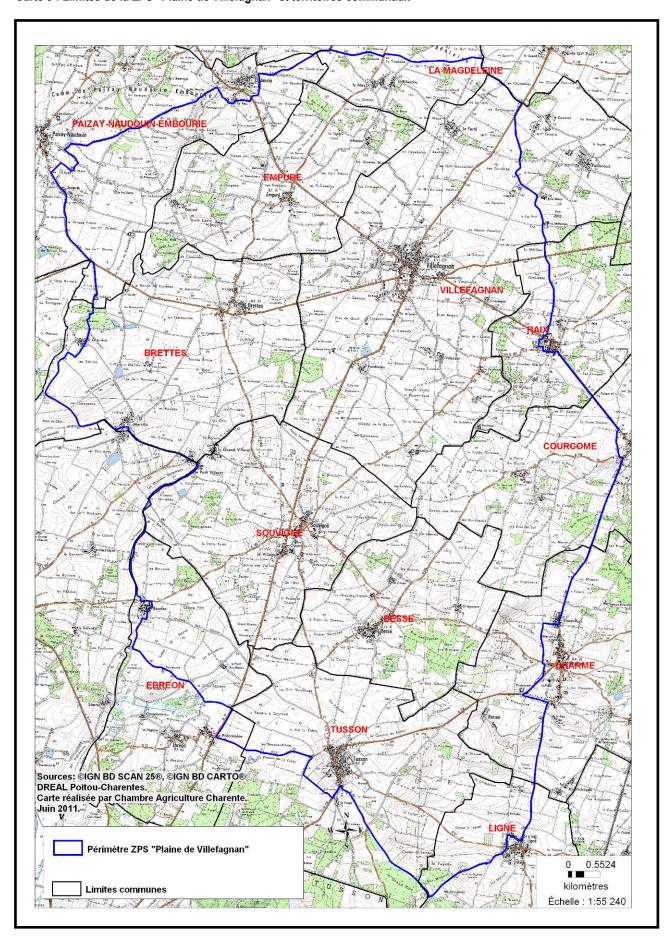
Carte 1 : Les Zones de Protection Spéciale du Poitou-Charentes



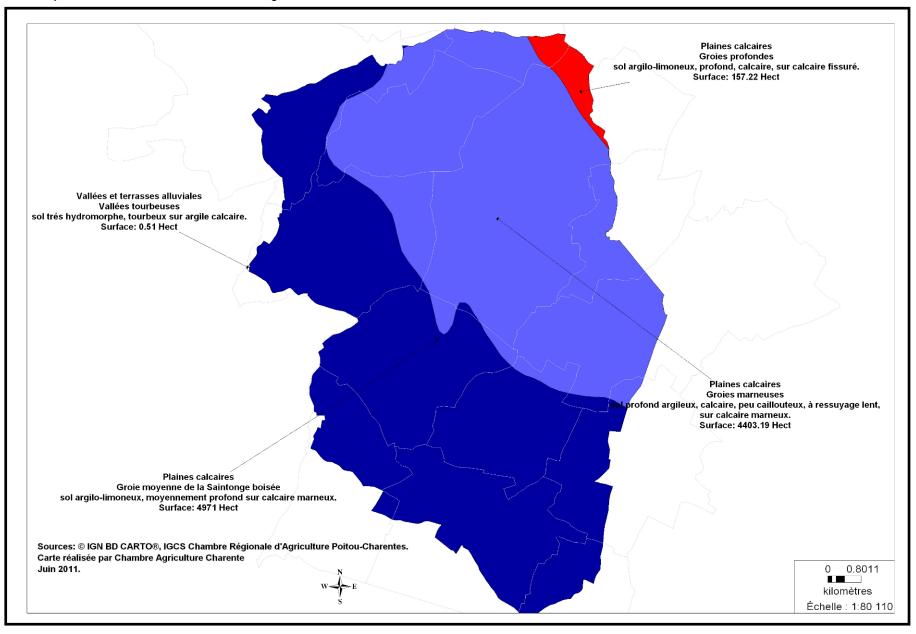
Carte 2 : Localisation géographique et administrative de la ZPS



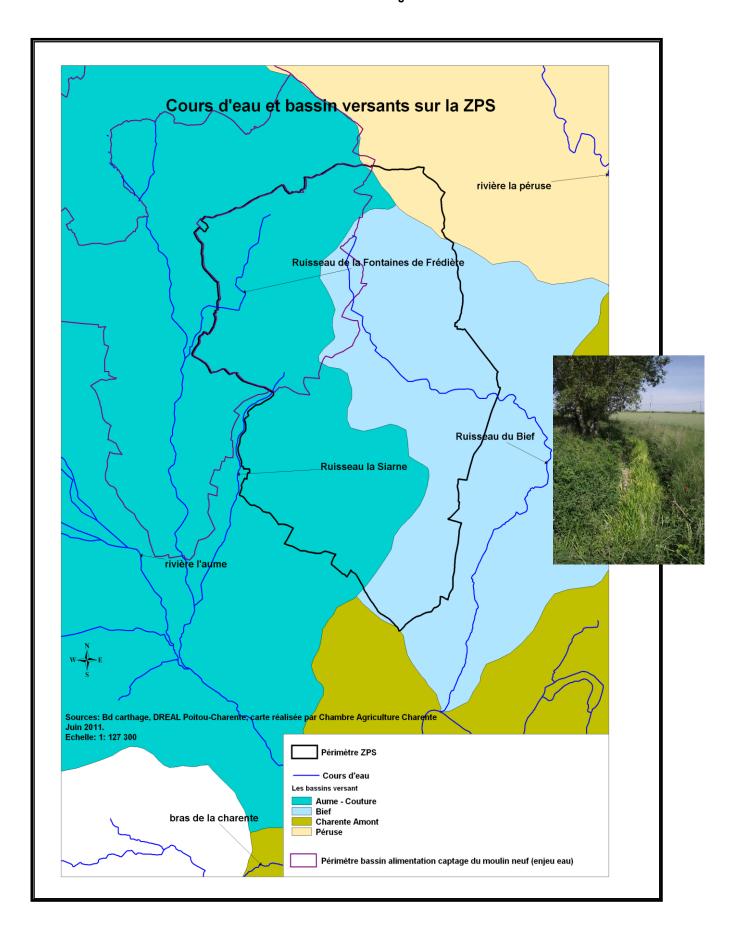
Carte 3 : Limites de la ZPS "Plaine de Villefagnan" et territoires communaux



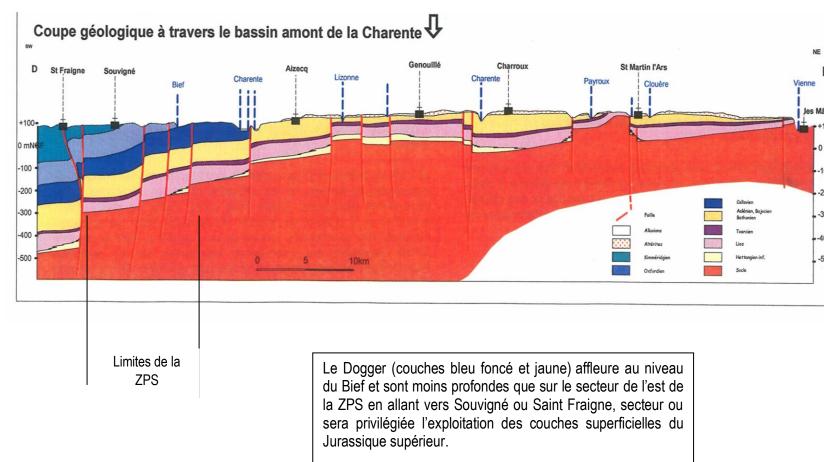
Carte 4 : Description des sols de la ZPS "Plaine de Villefagnan" selon le référentiel IGCS



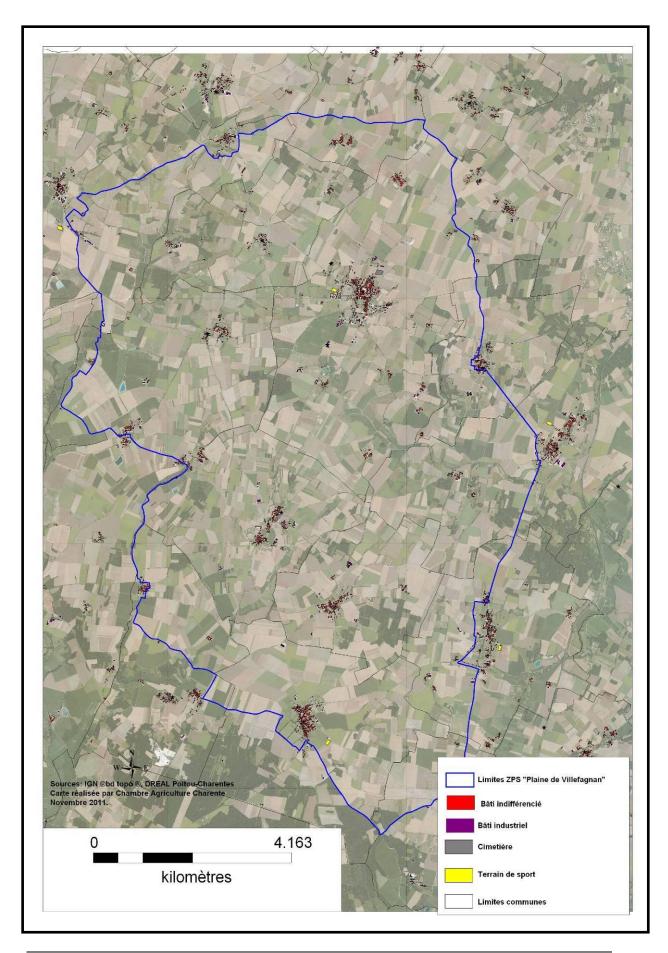
Carte 5: Cours d'eau et bassins versant sur la ZPS "Plaine de Villefagnan"



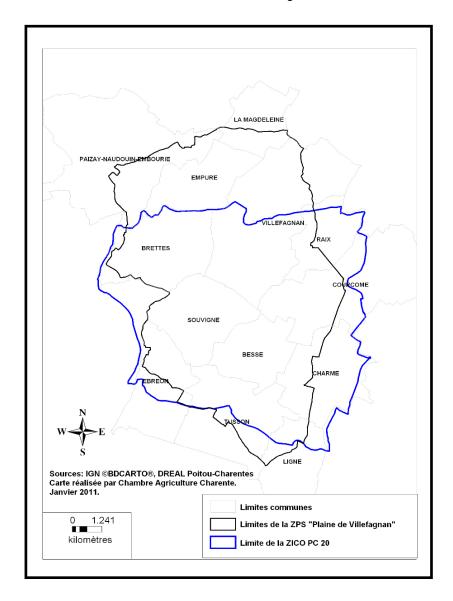
Carte 6 : Coupe géologique à travers le bassin Charente Amont. (Source : BRGM Synthèse hydrogéologique, 2005)



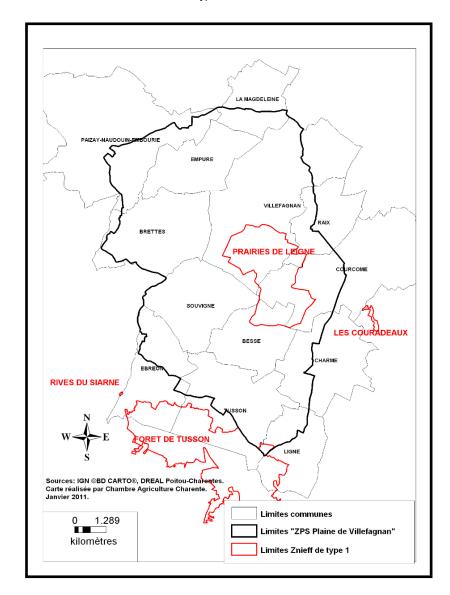
Carte 7 : Localisation des zones bâties



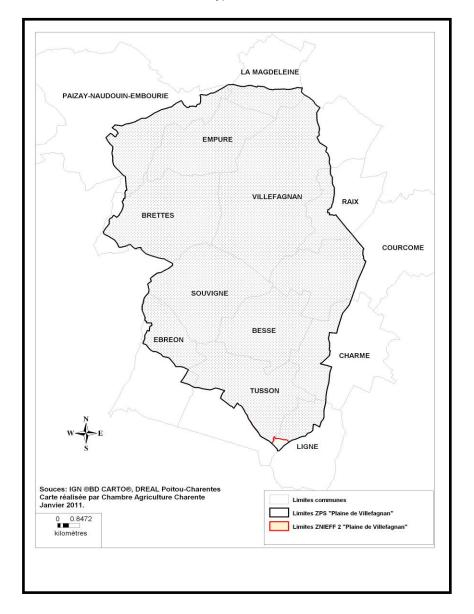
Carte 8 : Localisation de la ZICO "Plaine de Villefagnan"



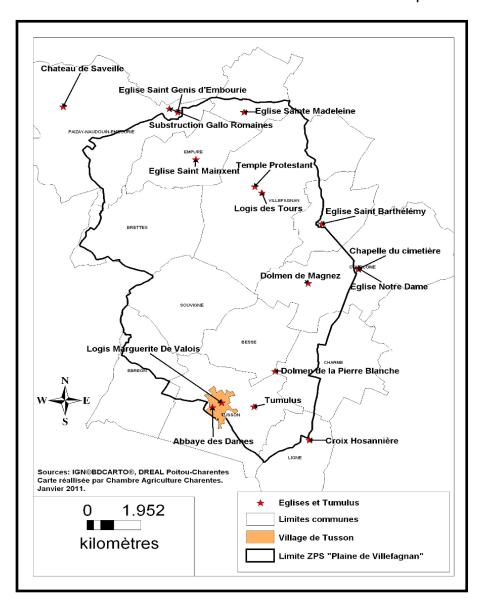
Carte 9: Localisation des ZNIEFF de type 1



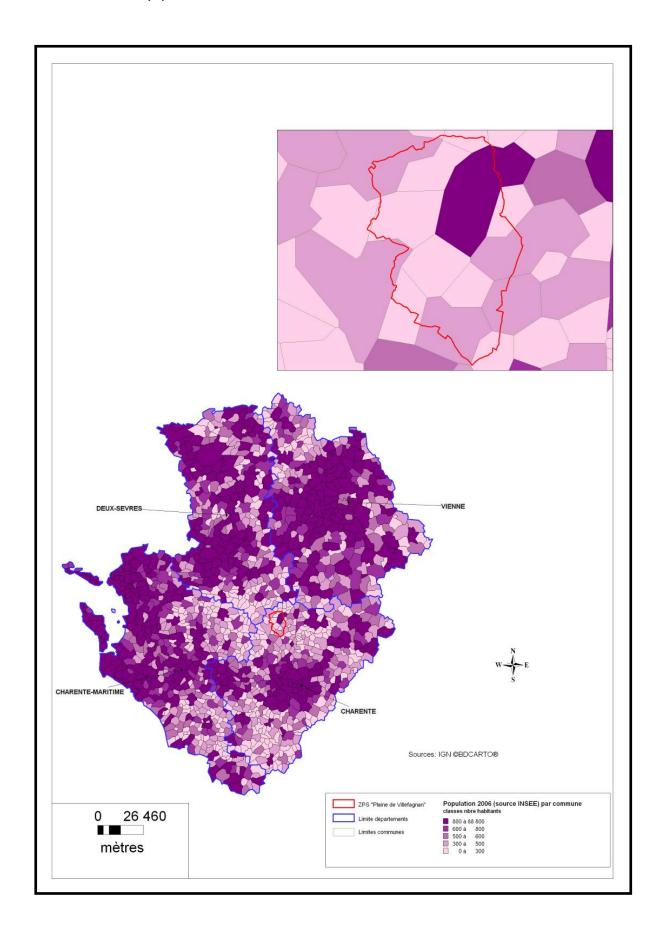
Carte 10 : Localisation des ZNIEFF de type 2



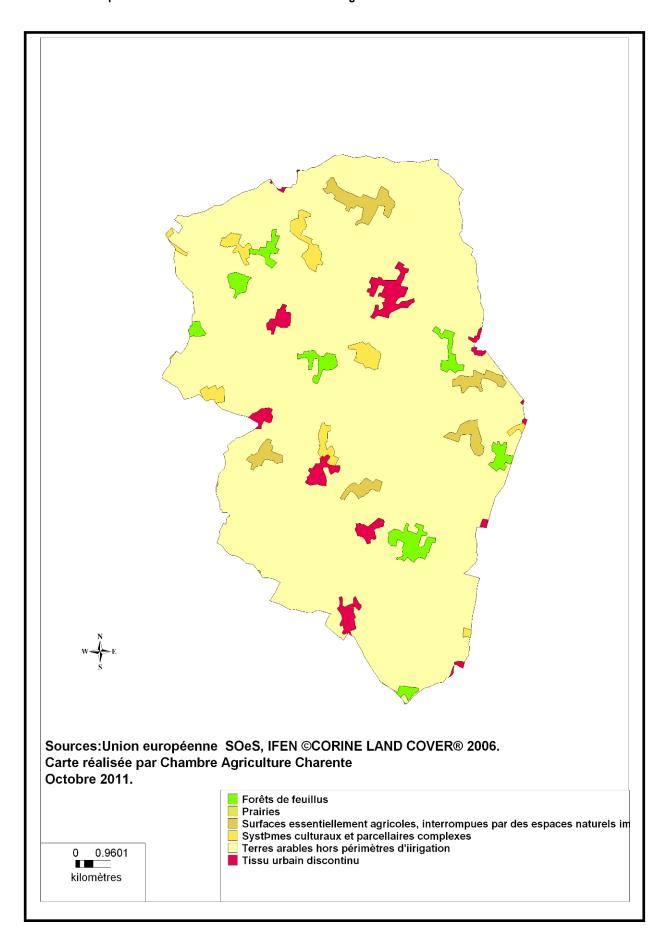
Carte 11 : Sites inscrits et sites classés au titre des monuments historiques



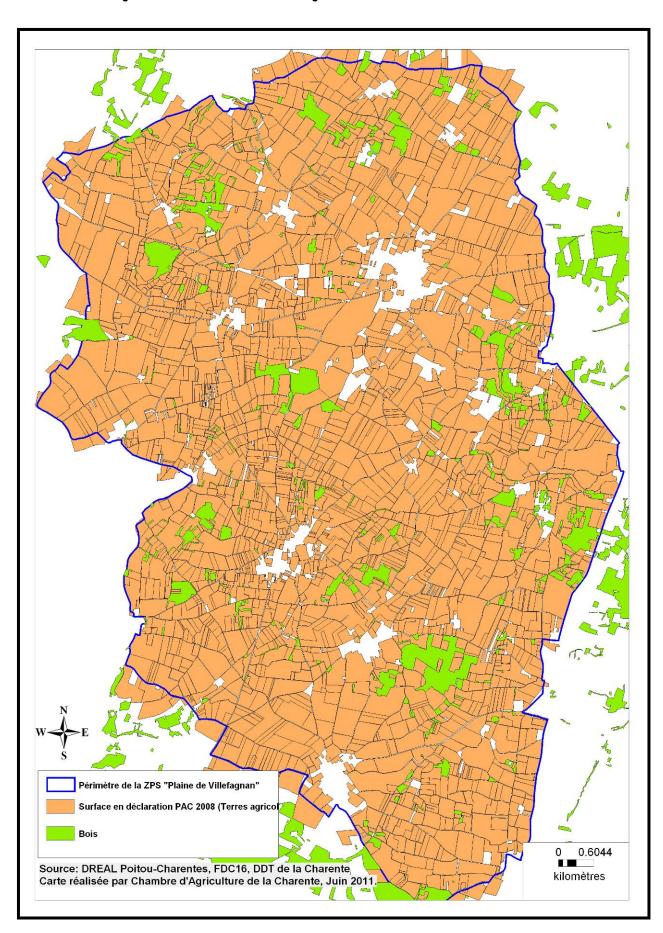
Carte 12 : Densité de population sur la ZPS

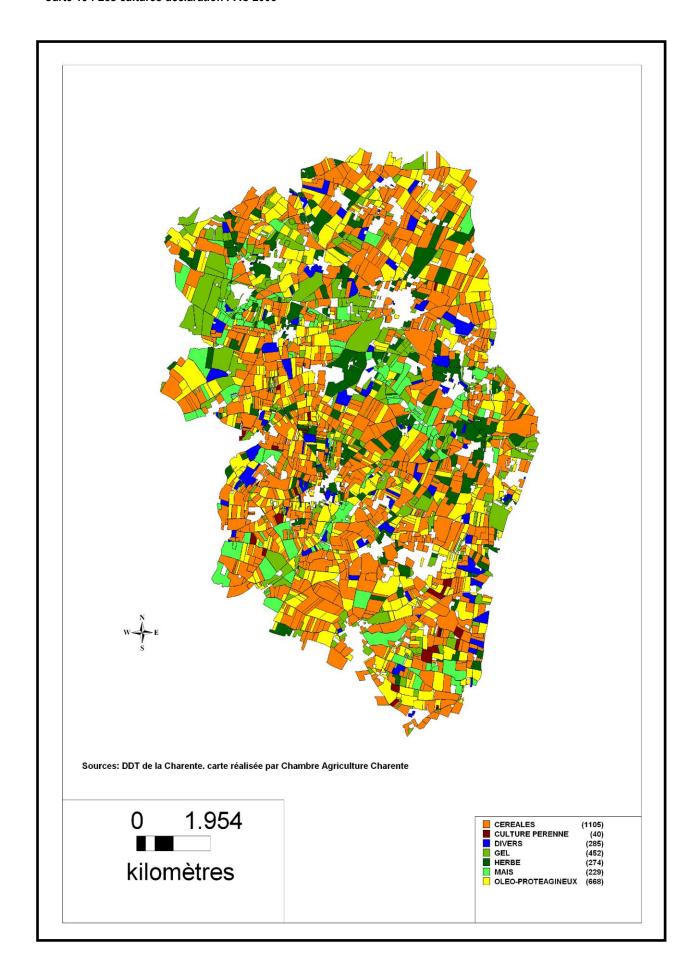


Carte 13 : Occupation du territoire de la ZPS "Plaine de Villefagnan" selon les données Corine Land Cover 2006



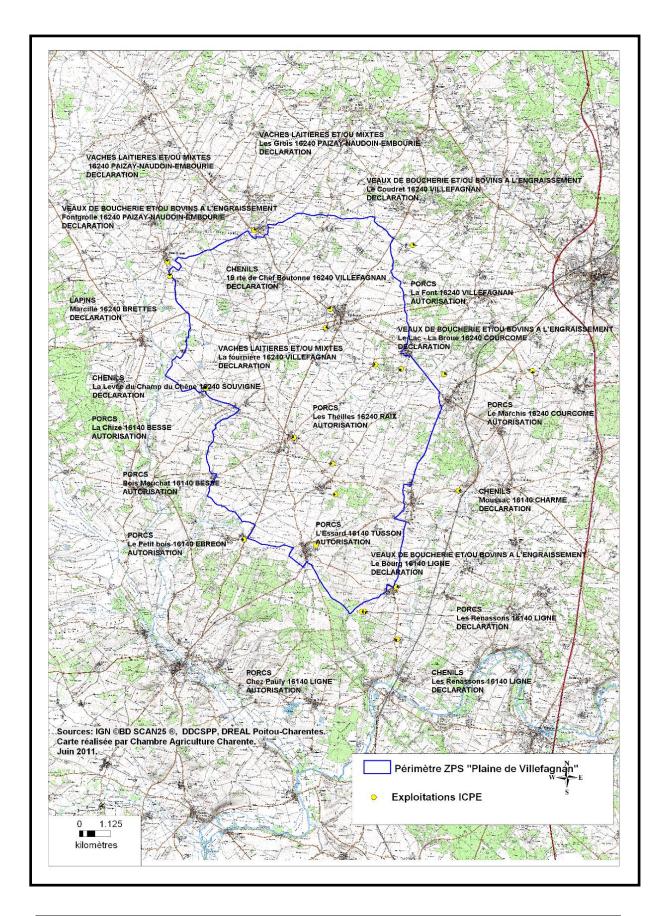
Carte 14 : Surfaces agricoles sur la ZPS "Plaine de Villefagnan" selon la déclaration PAC 2008



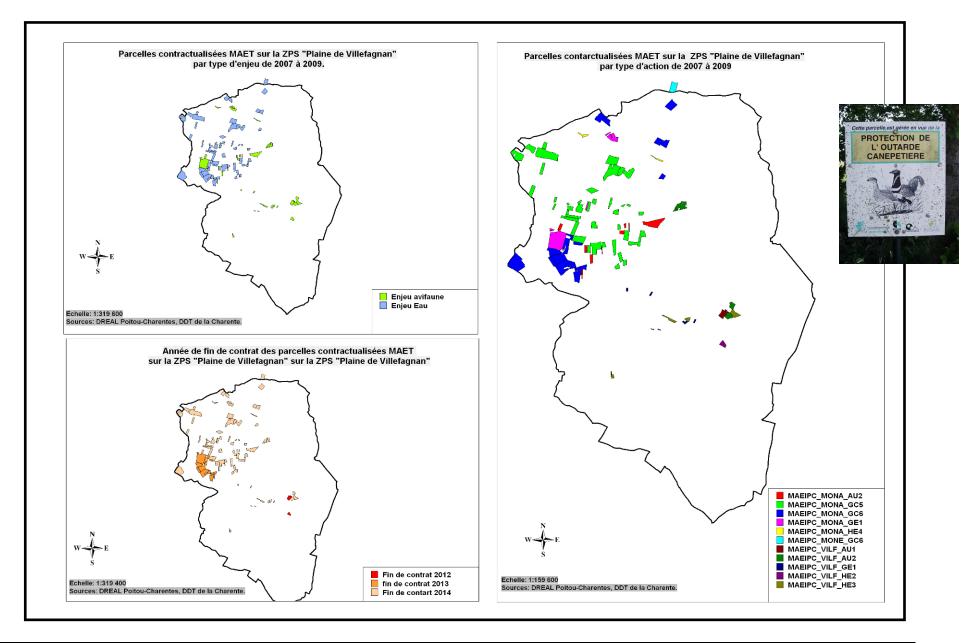


Carte 16 : Localisation des installations agricoles soumises au régime des installations classées

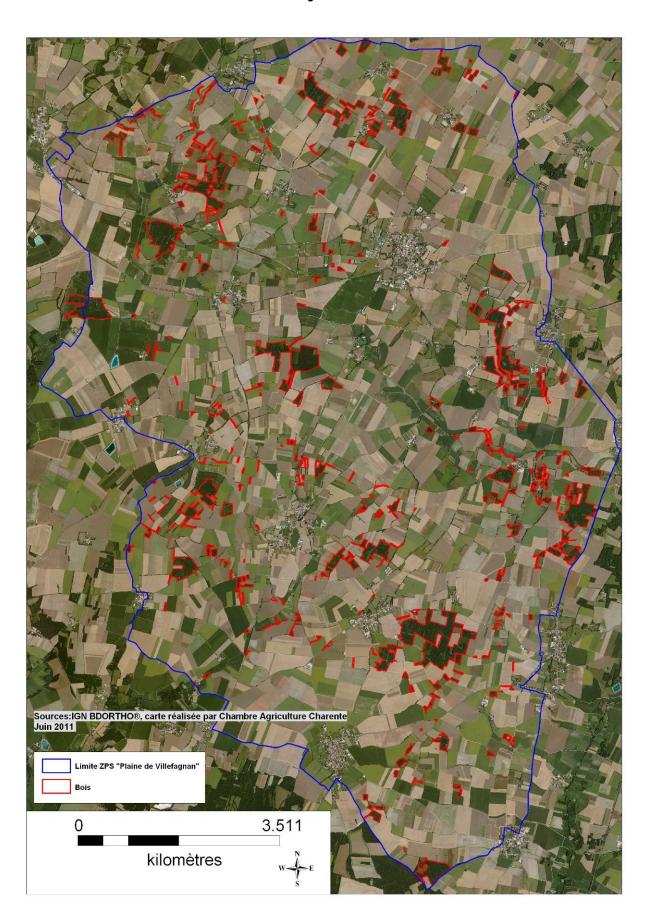
Source : (DDCSPP) : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations. Service de la surveillance animale et de la prévention des nuisances. Unité environnement.



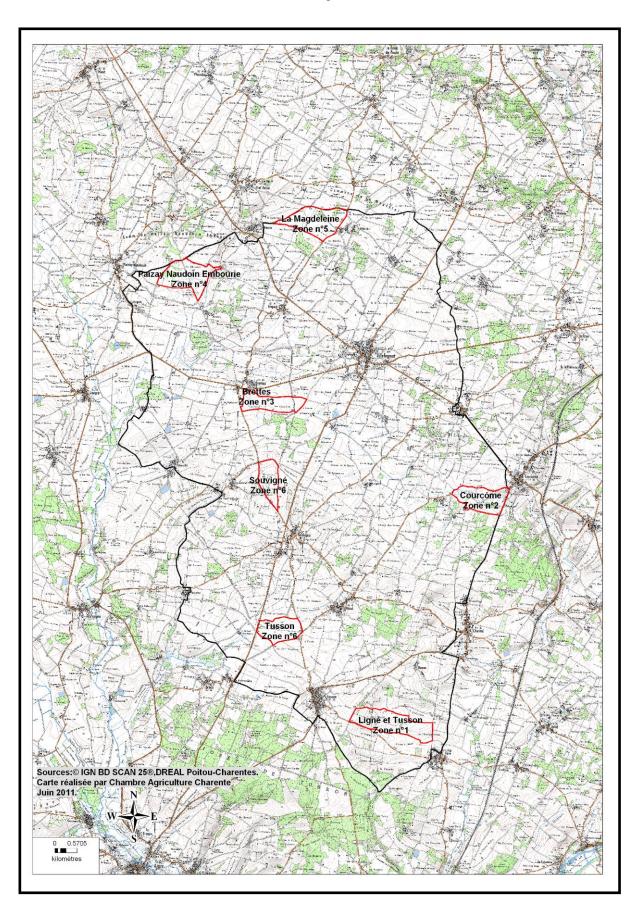
Carte 17 : Mesures agri-environnementales sur la ZPS Plaine de Villefagnan



Carte 18 : Surfaces boisées sur la ZPS "Plaine de Villefagnan"



Carte 19 : Zones d'étude haies sur la ZPS "Plaine de Villefagnan"

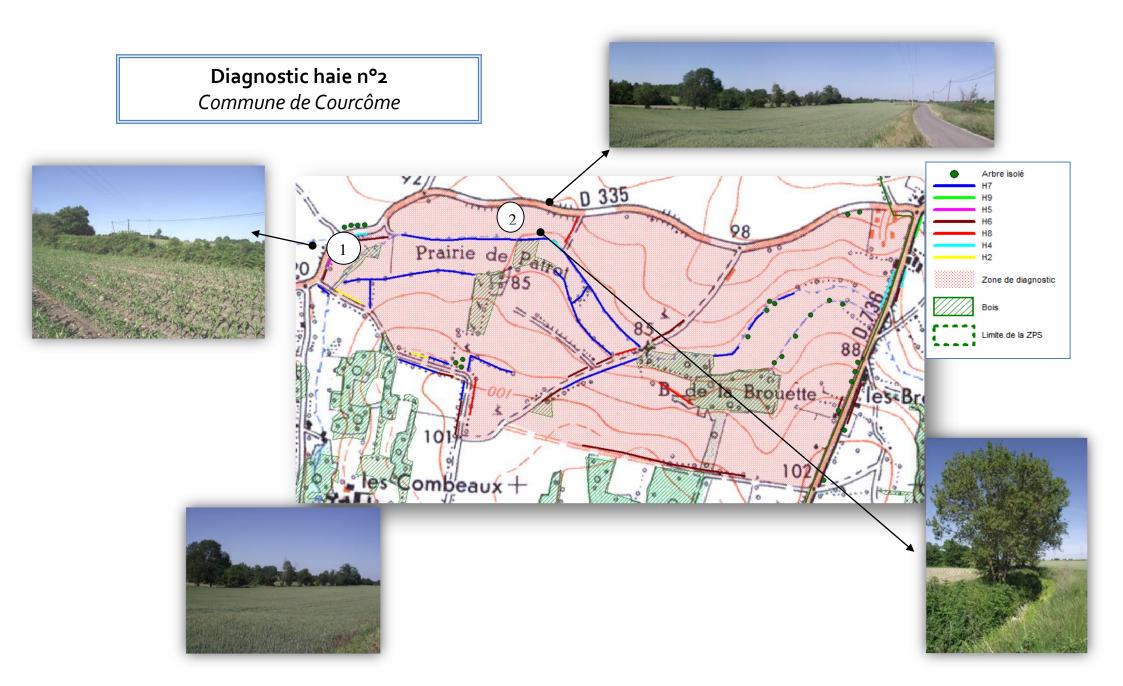


Carte 20 : Localisation des haies sur les secteurs de la zone d'étude du diagnostic

Diagnostic haie n°1 *Commune de Ligné et Tusson*



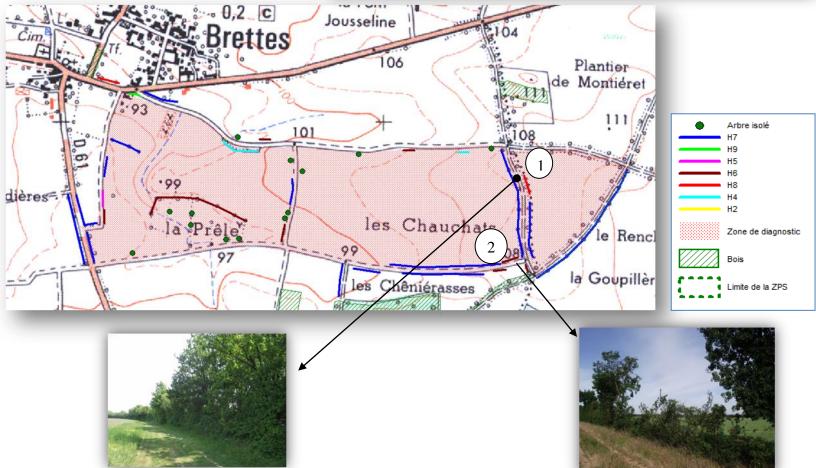




Diagnostic haie n°3 Commune de Brettes





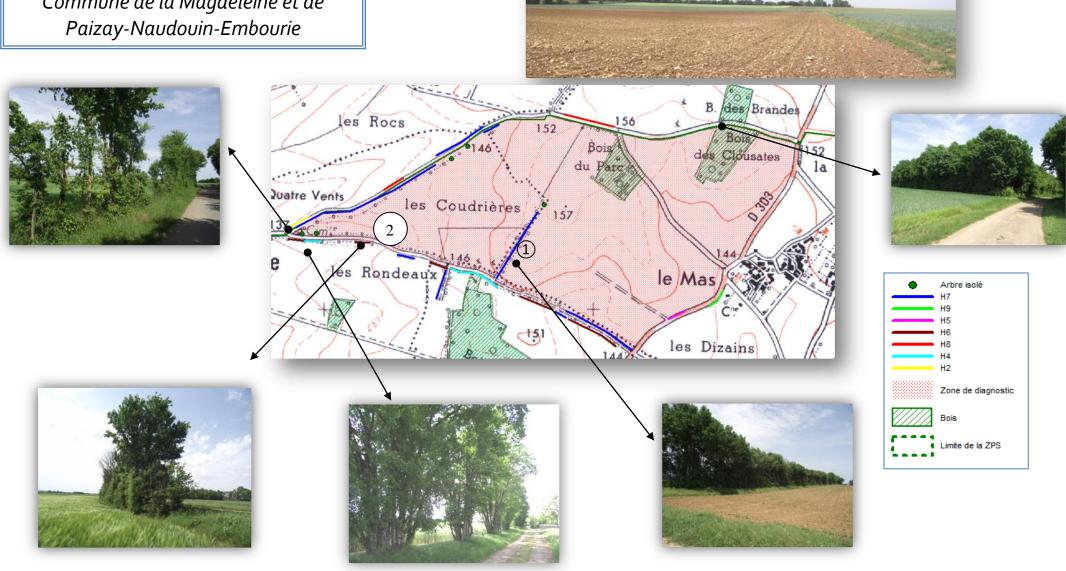


Diagnostic haie n°4

Commune de Paizay-Naudouin-Embourie



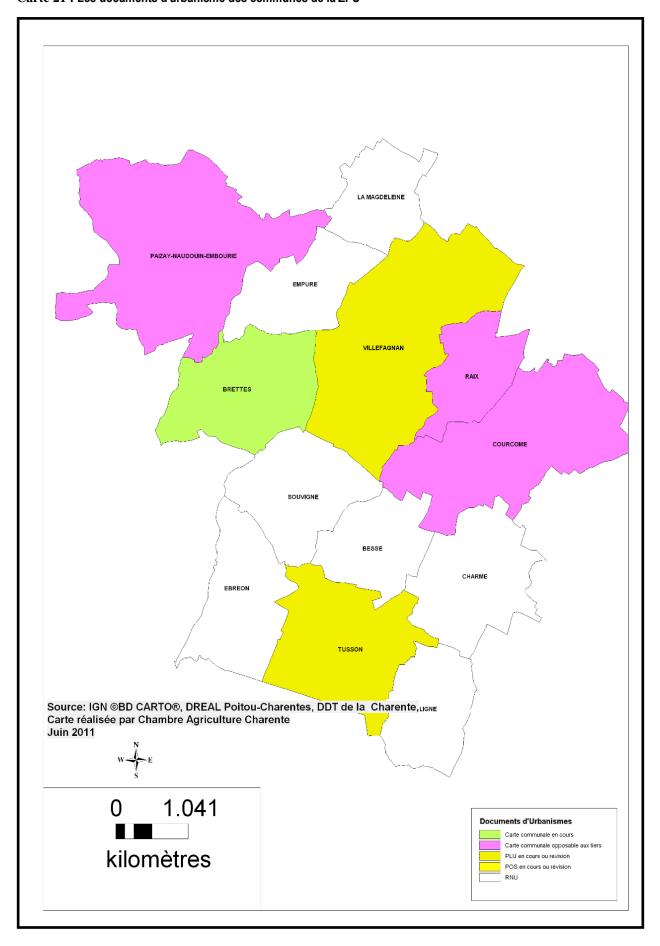
Diagnostic haie n°5 Commune de la Magdeleine et de Paizav-Naudouin-Embourie



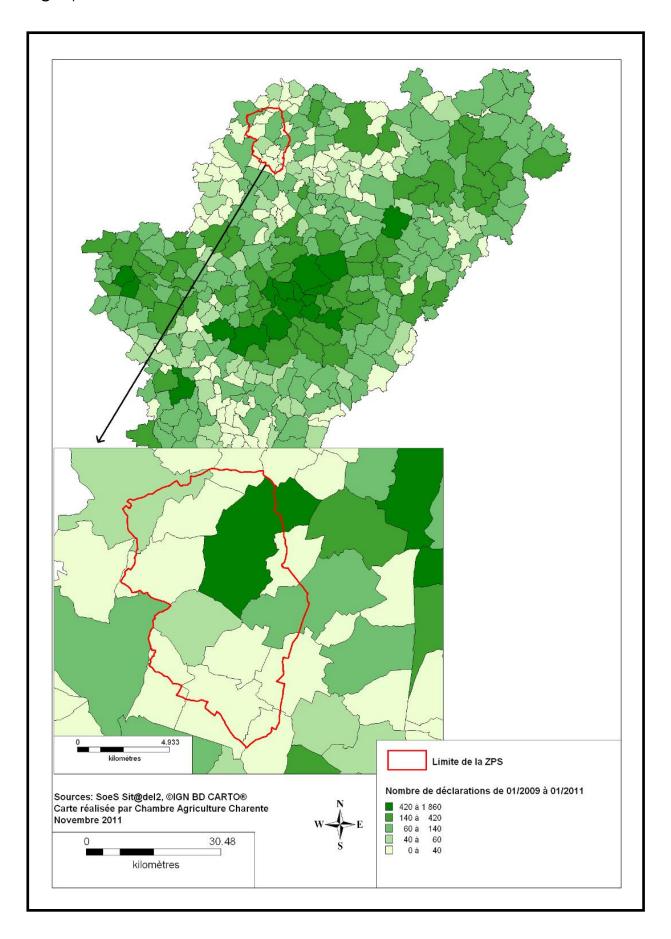
Diagnostic haie n°6 Commune de Souvigné



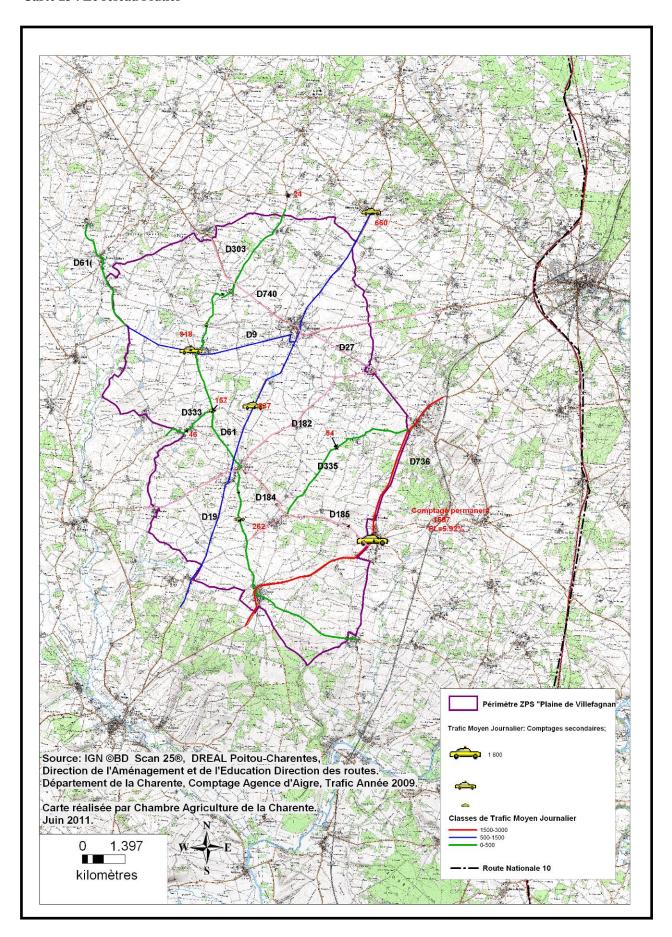
Carte 21 : Les documents d'urbanisme des communes de la ZPS



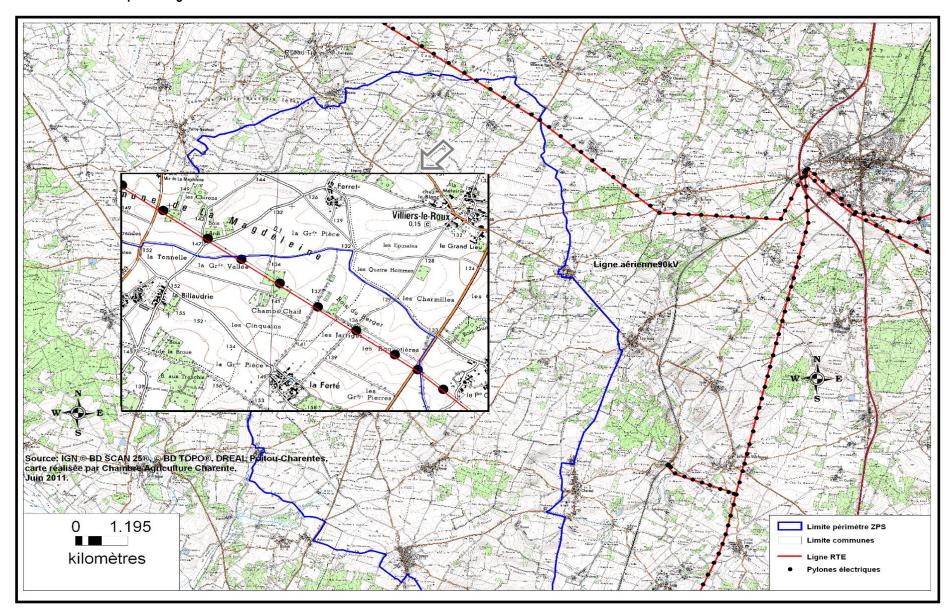
Carte 22 : Les déclarations "permis de construire", permis d'aménager sur la ZPS sur la période 2000-2011 (Base Sit@del2)



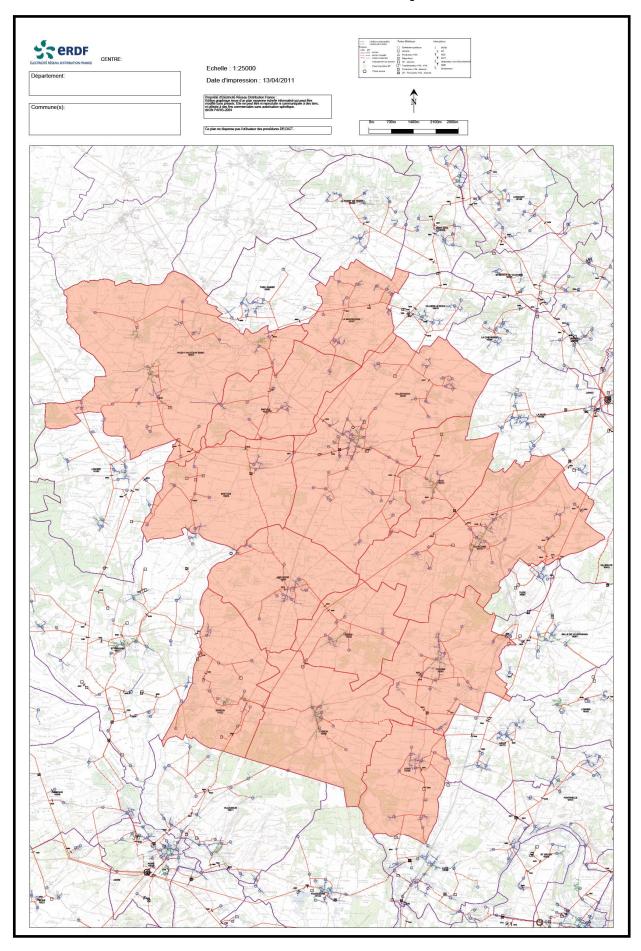
Carte 23 : Le réseau routier



Carte 24 : Réseau Transport Energie



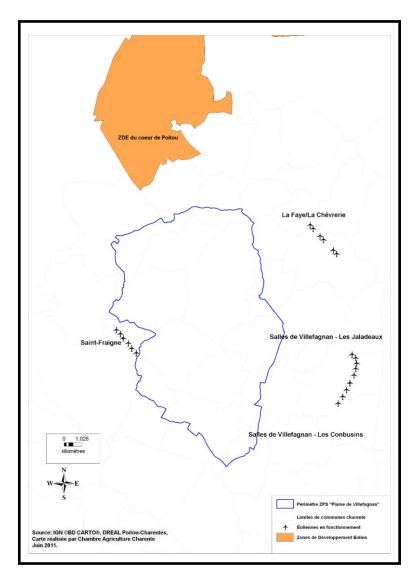
Carte 25 : Réseau de distribution de l'électricité sur la ZPS "Plaine de Villefagnan"



Légende carte n° 25 : Réseau de distribution de l'électricité

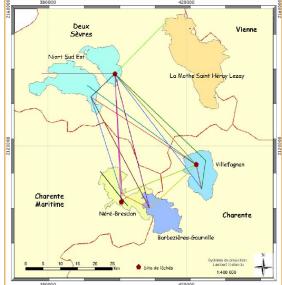
_	imites communales imites de Centre	Postes éléctriques		Interrupteurs	
Tronçon HTA BT	Aérien Aérien torsadé Cable souterrain Changement de section Client important BT Poste source		Distribution publique Abonné Producteur HTA Répartition DP - Abonné Transformateur HTA - HTA Producteur HTA - Abonné	 Y Y Y S	IACM IAT ADA IACT Disjoncteur non télécommandé DRR Sectionneur
	i oste source		DP - Producteur HTA - Abonné		



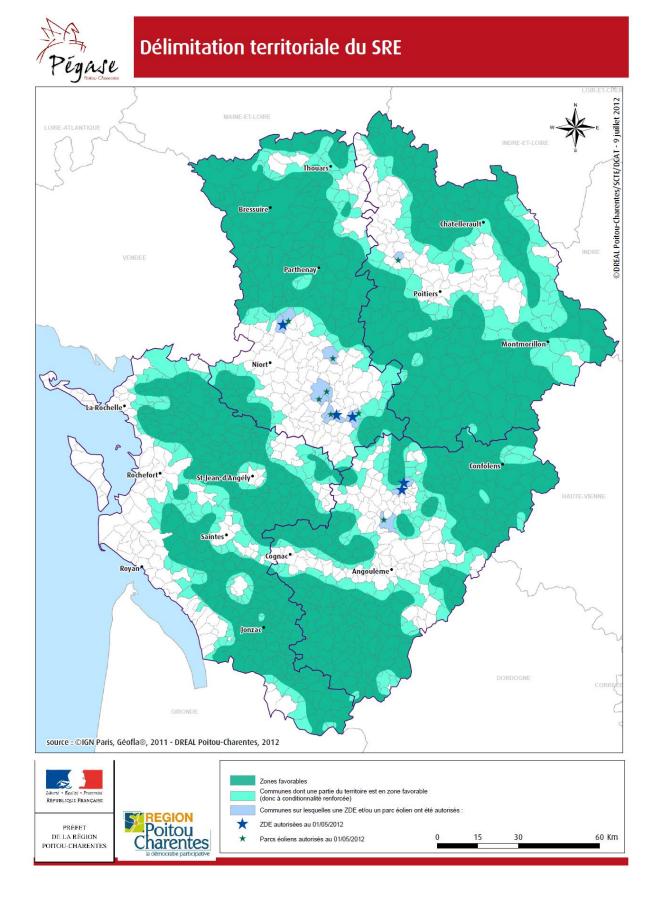


Connectivité entre les Zones

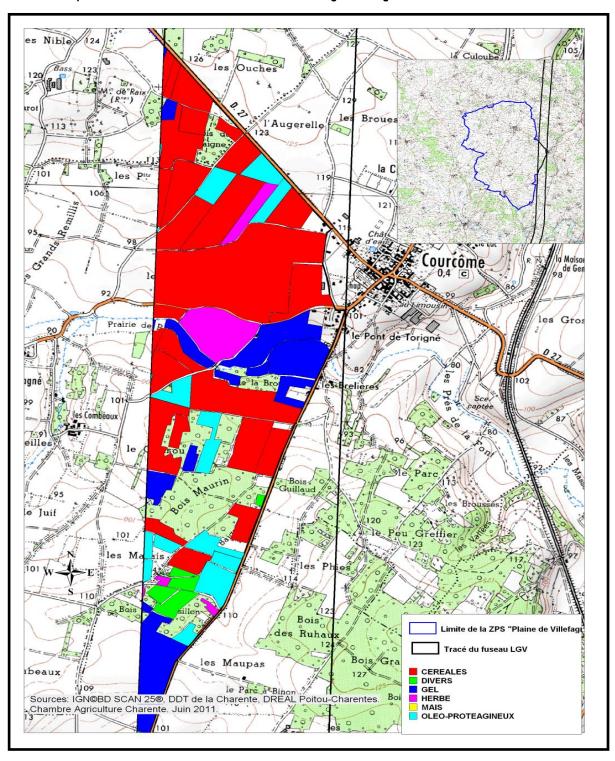
Quelques déplacements remarquables des jeunes outardes lâchées sur la ZPS de Niort Sud Est Néré Bresdon et Villefagnan (Source PNA Outarde)



Carte 27 : Délimitation territoriale du Shéma Régional Eolien.

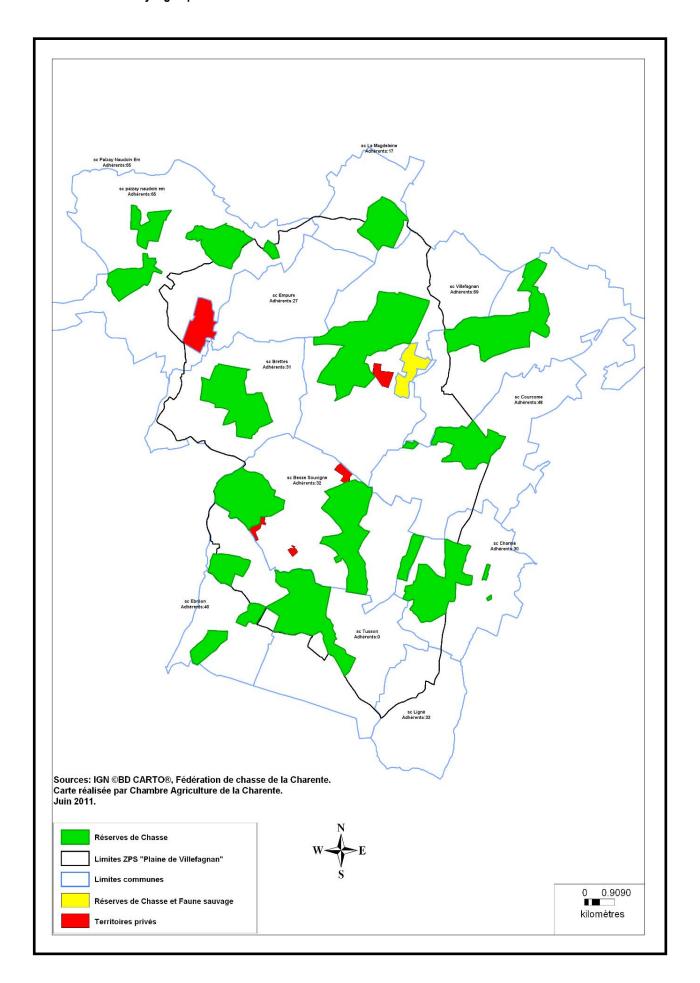


Carte 28 : Emprise du fuseau LGV sur la ZPS "Plaine de Villefagnan" Largeur du fuseau = 1 km

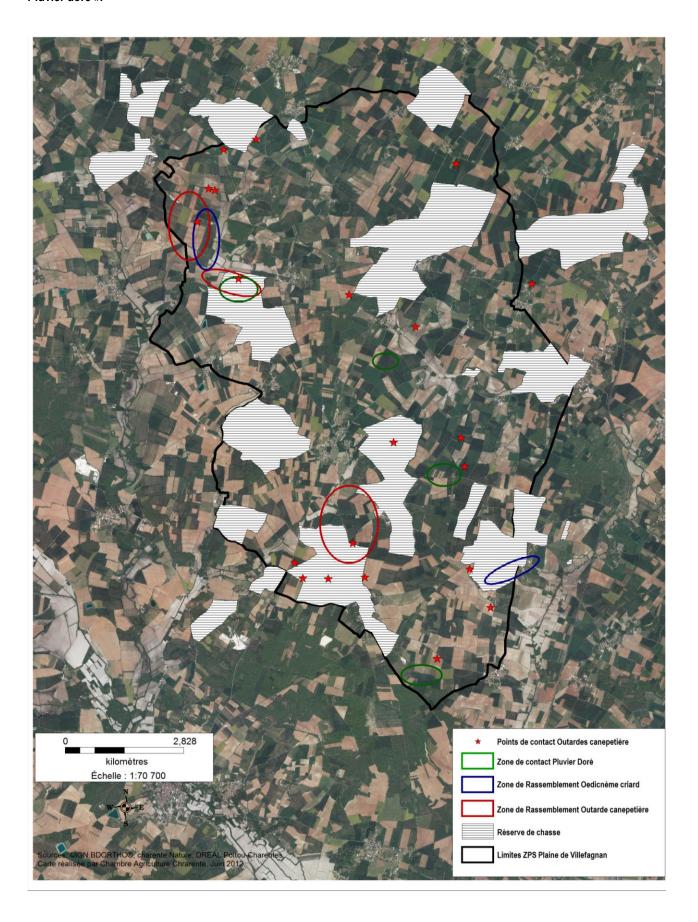


Cultures déclaration PAC 2008	Surface incluse dans l'emprise du fuseau LGV (ha)
Céréales	150.43
Divers	1.42
Gel	22.85
Herbe	5.53
Maïs	22.48
Oléo-protéagineux	51.58
Total surfaces	254.29

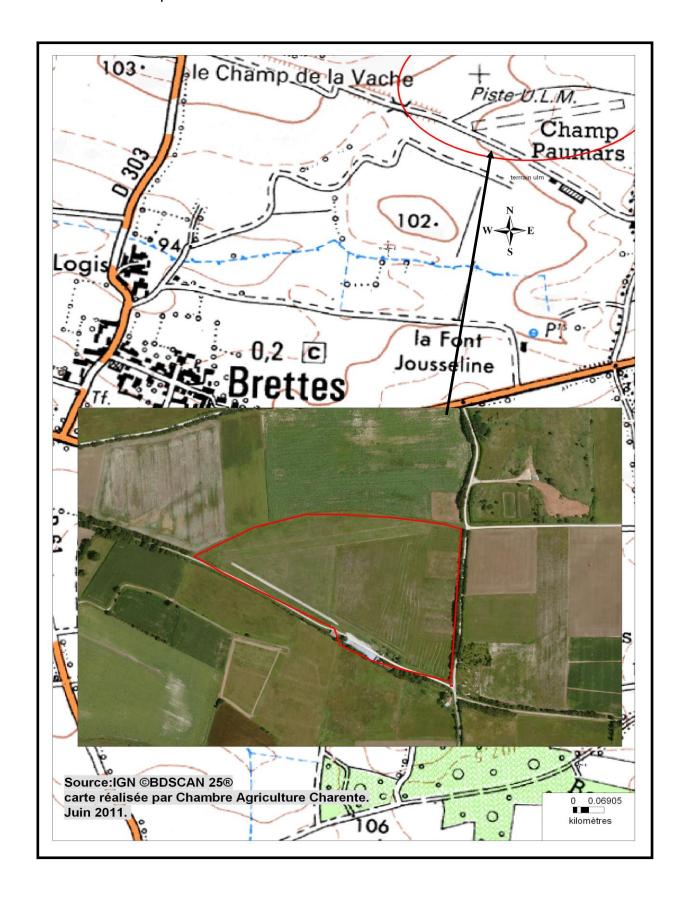
Carte 29 : Territoires cynégétiques



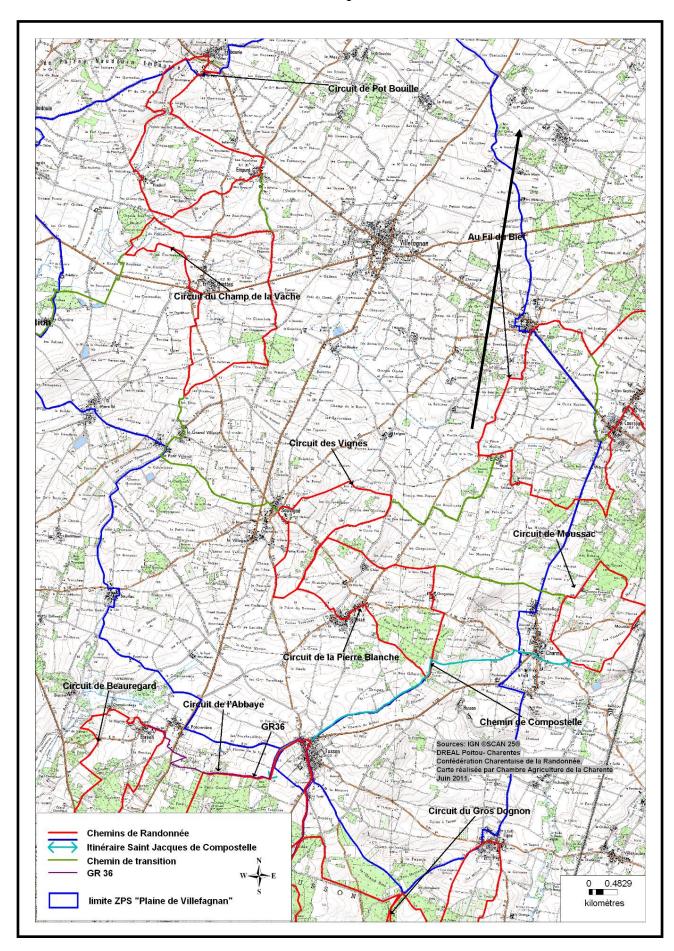
Carte 30 : Croisement des réserves de chasse et de s zones de rassemblement « Oedicnème criard, Outarde canepetière, Pluvier doré ».



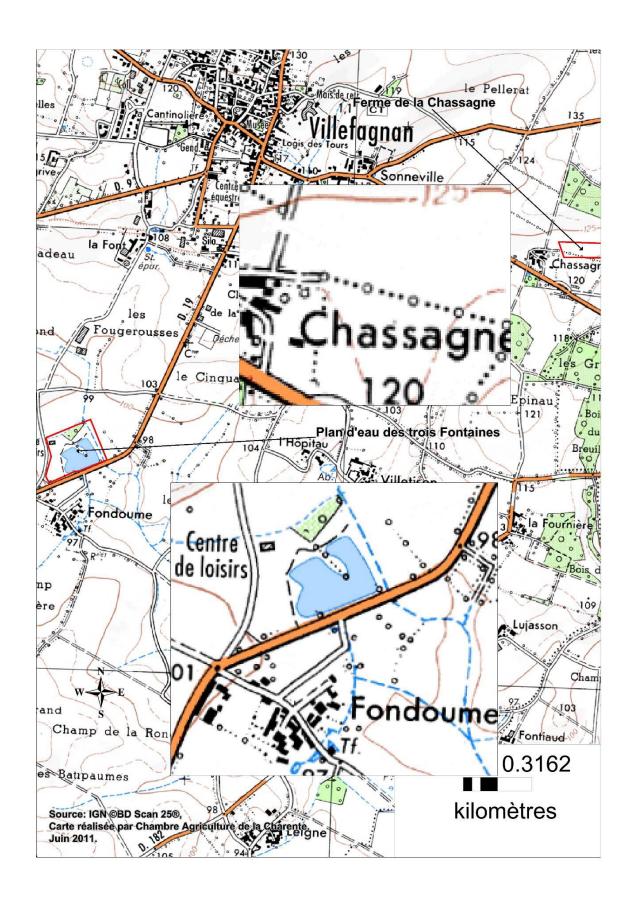
Carte 31 : Localisation de la piste ULM du club ULM Nord Charente



Carte 32 : Chemins de randonnées sur la ZPS Plaine de Villefagnan



Carte 33 : Localisation du camping de Chassagne et du plan d'eau des trois Fontaines



^	-			4.		,	
7	Tableaux	AII.	diadr	netic	CUCIO	-60	^n^midiid
۷.	Iabicaux	uu	ulagi	iostic	30010	-66	onomigae

Tableau 1 : Arrêté portant désignation du site Natura 2000 de la ZPS "Plaine de Villefagnan"	41
Tableau 2 : Liste des membres du Comité de pilotage (extrait de l'arrêté Préfectoral relatif à la composition du	
comité de pilotage Natura 2000 de la ZPS n°FR5412021 « Plaine de Villefagnan » 09/03/2008)	42
Tableau 3 : Les zones de plaines de la Région Poitou-Charentes désignés pour la conservation et le rétablissement	t des
oiseaux de plaine	43
Tableau 4 : Territoire administratif de la ZPS.	43
Tableau 5 : Emprise de la ZPS dans les territoires communaux.	44
Tableau 6 : Topographie de la ZPS « Plaine de Villefagnan »	45
Tableau 7 : Répartition des types de sols sur la ZPS "Plaine de Villefagnan"	46
Tableau 8 : Données de températures et de précipitations aux stations de Tusson et de Ruffec	47
Tableau 9 : Moyenne des températures et des précipitations des stations météorologiques de Tusson (de 1986 à 2	2000)
et de Ruffec (de 1971 à 2000)	48
Tableau 10 : Autres données météorologiques	49
Tableau 11 : Rose des vents (Station de Tusson)	50
Tableau 12 : Les paysages en Poitou-Charentes, les paysages en Charente d'après le Conservatoire	51
Tableau 13 : Fiche descriptive "la Plaine de Niort" d'après l'atlas du Conservatoire Régional des Espaces Naturels	52
Tableau 14 : Sites classés et sites inscrits sur les communes de la ZPS (acte administratif de protection pour le	
département 12/03/2010)	53
Tableau 15 : Evolution de la population des communes de la ZPS de 1968 à 2006 (Nbre d'habitants et base 100)	55
Tableau 16 : Répartition de la population des communes de la ZPS par classe d'âge. Evolution de la densité de	
population de 1968 à 2006	56
Tableau 17 : Solde migratoire et solde naturel sur les communes de la ZPS	57
Tableau 18 : Typologie des sièges sociaux / Répartition des emplois salariés par secteur d'activité	58
Tableau 19 : Indice de concentration d'emploi / Taux d'activité de la population	59
Tableau 20 : Foyers fiscaux et revenu net de la population des communes de la ZPS	60
Tableau 21 : Evolution des demandes de construction dur la ZPS / Typologie des logements	61
Tableau 22 : Les logements sur les communes de la ZPS « Plaine de Villefagnan ». (Source INSEE)	61
Tableau 23 : Données Corine Land Cover (CLC) de la ZPS "Plaine de Villefagnan" (source : Union européenne – SC	ЭeS,
CORINE Land Cover.)	62
Tableau 24 : Répartition de l'assolement des surfaces agricoles déclarées à la PAC en 2008 (Surfaces agricoles de	: la
ZPS "Plaine de Villefagnan)	63
Tableau 25 : Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces de 1988 à 2010 des exploitations des communes	de la
ZPS "Plaine de Villefagnan". Source recensement agricole Agreste. (Données provisoires recensement 2010)	64
Tableau 26 : Evolution de la répartition des surfaces agricoles	65
Tableau 27 : Synthèse de l'évolution de la répartition des surfaces agricoles de 1988 à 2000 des exploitations des	
communes de la ZPS "Plaine de Villefagnan" Source recensement agricole Agreste	65
Tableau 28 : Répartition des surfaces des exploitations selon les classes d'âge	66

Tableau 29 : Périodes principales d'interventions sur cultures sur le territoire de la ZPS "Plaine de Villefagnan"	67
Tableau 30: Les productions des exploitations / Typologie des élevages	67
Tableau 31 : Exploitations de la ZPS "Plaine de Villefagnan" (Ayant leur siège sur une commune de la ZPS) et	
régime des installations classées	68
Tableau 32 : Nombre de Contrats Territoriaux d'Exploitation et / ou de Contrat d'Agriculture Durable signés de	2001
à 2007 sur le territoire "Plaine de Villefagnan"	70
Tableau 33 : Récapitulatif des mesures agro-environnementales enjeu avifaune sur le territoire "Plaine de	
Villefagnan"	70
Tableau 34 : Liste des mesures agro-environnementales proposées pour la campagne 2011 sur le territoire	
"Plaine de Villefagnan"	71
Tableau 35 : Directive Nitrates : Période d'interdiction d'épandage sept 2012 (En bleu)	72
Tableau 36 : Période d'interdiction d'intervention liées aux cahiers des charges MAEt et cycle biologique des	
espèces de l'Tableau 1 de la Directive Oiseau.	73
Tableau 37 : Fiche de collecte de données: diagnostic inventaire haie	74
Tableau 38 : Tableau de synthèse du diagnostic haie	75
Tableau 39 : Objectifs et fiches actions du programme LEADER VEGETONUS	76



JORF n°166 du 20 juillet 2004 page 12960 texte n° 22

ARRETE

Arrêté du 6 juillet 2004 portant désignation du site Natura 2000 de la plaine de Villefagnan (zone de protection spéciale)

NOR: DEVN0430180A:

Le ministre de l'écologie et du développement durable,

Vu la directive n° 79/409/CEE du Conseil du 2 avril 1979 modifiée concernant la conservation des oiseaux sauvages, notamment son article 4 et son annexe I ;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 414-1-II et L. 414-1-III, R. 214-16, R. 214-18, R. 214-20 et R. 214-22 ;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 relatif à la liste des espèces d'oiseaux qui peuvent justifier la désignation or zones de protection spéciale au titre du réseau écologique européen Natura 2000 selon l'article L. 414-1-II (1er alinéa) du code de l'environnement ;

Vu les avis des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernés, Arrête :

Article 1

Est désigné sous l'appellation « site Natura 2000 de la plaine de Villefagnan » (zone de protection spéciale FR5412021) l'espace délimité sur la carte au 1/100 000 ci-jointe, s'étendant sur le département de la Charente :

Sur la totalité du territoire des communes suivantes : Bessé, Empuré ;

Sur une partie du territoire des communes suivantes : Brettes, Charmé, Courcôme, Ebréon, La Magdeleine, Ligné, PaizayNaudouin-Embourie, Raix, Souvigné, Tusson, Villefagnan.

Article 2

La liste des espèces d'oiseaux justifiant la désignation de la zone de protection spéciale de la plaine de Villefagnan figure en annexe au présent arrêté.

Cette liste ainsi que la carte visée à l'article 1er ci-dessus peuvent être consultées à la préfecture de la Charente, à la direction régionale de l'environnement en Poitou-Charentes, ainsi qu'à la direction de la natur et des paysages au ministère de l'écologie et du développement durable.

Article 3

Le directeur de la nature et des paysages est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 6 juillet 2004.

Serge Lepeltier

Tableau 2 : Liste des membres du Comité de pilotage (extrait de l'arrêté Préfectoral relatif à la composition du comité de pilotage Natura 2000 de la ZPS n°FR5412021 « Plaine de Villefagnan » 09/03/2008).

- Le Préfet de Charente,
- le Sous-Préfet de Confolens,
- le Directeur Régional de l'Environnement,
- le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt de Charente,
- le Directeur Régional de l'industrie de la recherche et de l'Environnement.
- le Directeur Départemental de l'Equipement de Charente,
- le Délégué Régional de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage,
- le Délégué Régional de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques,
- le Directeur du Centre Régional de la Propriété Forestière.

- Le Président du Conseil Général de la Charente,
- Les Présidents des Communautés de Communes du Pays d'Aigre et du Pays de Villefagnan,
- Les Conseillers Généraux des Cantons d'Aigre et de Villefagnan,
- Les Maires des Communes de Bessé, Brettes, Charmé, Courcôme, Ebréon, Empuré, La Magdeleine, Ligné, Paysay-Naudouin-Embourie, Raix, Souvigné, Tusson, et Villefagnan,
- Les Présidents des Syndicats Intercommunaux d'Aménagement Hydraulique du Bassin de l'Aume Couture et du Bassin du Bief.

- Le président de la Chambre d'Agriculture de la Charente,
- le Président du Syndicat
 Départemental de la Propriété Agricole de Charente,
- le Président du Syndicat des Propriétaires Forestiers Privés de Charente.
- le Président de l'ADASEA de la Charente,
- le Président de l'UDSEA Charente,
- le Président du CDJA de Charente.
- le Porte-Parole de la Confédération Paysanne de Charente,
- le Président de la Coordination Rurale de Charente,
- le Président du MODEF de Charente,
- le Président de la SAFER du Poitou-Charentes.

- Le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de Charente,
- le Président de la Fédération
 Départementale pour la Pêche et la
 Protection des Milieux Aquatiques de
 Charente,
- le Président du Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes,
- le Président de l'Association Charente Nature,
- le Président de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).
- le Président de la Confédération Charentaise de la Randonnée,
- le Président de la Fédération
 Départementale des Groupements de
 Défense contre les Organismes
 Nuisibles de Charente.

Tableau 3 : Les zones de plaines de la Région Poitou-Charentes désignés pour la conservation et le rétablissement des oiseaux de plaine.

Dénomination de la zone	Départements concernés	Surface du site (hectares)
Plaine de Barbezière à Gourville FR 5412023	Charente	8 128
Plaine de Villefagnan FR5412021	Charente	9 532
Plaine de Néré à Bresdon FR 5412024	Charente Maritime	9 284
Plaine de Niort Nord-ouest FR 5412013	Deux Sèvres, Vendée	17 080
Plaine de Niort Sud-est FR5412007	Deux Sèvre	20 811
Plaine de la Mothe Saint Heray Lezay FR5412022	Deux Sèvres, Vienne	24 509
Plaine d'Oiron-Thenesay FR5412014	Deux Sèvres	15 627
Plaine du Mirabellais et du Neuvillois FR 5412018	Deux Sèvres, Vienne	37 501
Champagne de Meron FR 5412006	Deux Sèvres	1 334
Plateau de Bellefonds FR 5412016	Vienne	2 580

Tableau 4 : Territoire administratif de la ZPS.

Territoire administratif			Territoire de projet et intercommunalités			Autre type de territoire		
Région	Département	Arrondissement	Canton INSEE	Pays	Communauté de communes	Communes de la ZPS	Zone d'emploi	
						Bessé		
					CC du novo	Charmé		
			Aigre	Ruffécois an Ruffécois	Ruffécois CC du pays d'Aigre	Ebréon	Angoulême	
			folens			Ligné		
						Tusson		
						Brettes		
Poitou-		nte Confolens					Courcôme	
Charentes	Charente					Empuré		
Charentes					CC du Pays de	La Magdeleine		
			Villefagnan		Ruffécois Villefagnan	Paizay-Naudouin	Haute Charente	
						Embourie	Tiaute Charente	
						Raix		
						Souvigné		
					Hors			
					communauté	Villefagnan		

Tableau 5 : Emprise de la ZPS dans les territoires communaux.

Nom de la commune	Surface de la commune (Km2)	Surface de la part du site située sur la commune (Km2)	Part de la commune sur le site (en %)	Part de la surface du site par rapport à la surface de la commune (%)
Paizay-Naudouin Embourie	25.69	6.09	24	6
Ligné	7.98	2.12	27	2
Charmé	11.49	4.03	35	4.
La Magdeleine	6.77	2.41	36	3
Courcôme	19.61	7.32	37	8
Ebréon	10.12	4.01	40	4
Raix	6.93	2.87	41	3
Tusson	13.98	8.92	64	9
Villefagnan	24.05	19.68	82	21
Brette	12.37	11.26	90	12
Souvigné	10.48	10.44	100 (99.62)	11
Bessé	7.74	7.74	100	8
Empuré	8.43	8.43	100	8
Total	165.64	95.32		

Tableau 6 : Topographie de la ZPS « Plaine de Villefagnan »

Commune	Altitude moyenne	Altitude min	Altitude max
Bessé	108	84	131
Charmé	97	63	131
Ebréon	94	69	118
Ligné	86	52	119
Tusson	110	72	146
Brette	101	75	126
Courcôme	117	77	151
Empuré	120	114	156
La Magdeleine	150	128	159
Paizay-Naudouin Embourie	117	78	155
Raix	130	118	146
Souvigné	105	80	129
Villefagnan	123	88	158
ZPS plaine de Villefagnan	112	84	140

Tableau 7 : Répartition des types de sols sur la ZPS "Plaine de Villefagnan"

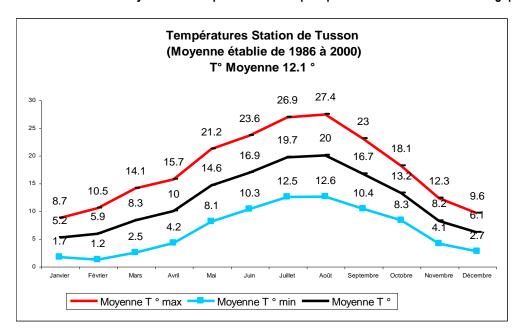
Source "Livret simplifié de la carte des pédo-paysages de la Charente" Catherine CAM juin 2008 (IGCS 16)

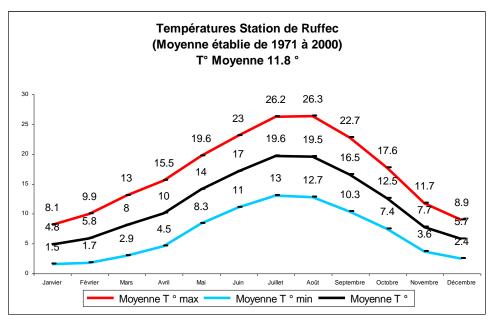
N° de l'Unité Cartographique de Sol	51	197	55	54
Pédo-paysages (Unités Cartographique de sols (UCS)) présents sur la ZPS.	Vallées et terrasses alluviales	Plaines calcaires	Plaines calcaires	Plaines calcaires
Définition des UCS.	Vallée humide, tourbeuse, limono-argileuse, très calcaire.	Collines argilo-limoneuses moyennement profondes, à charge en cailloux irrégulière, localement plus argileuses et hydromorphes, de l'Angoumois sur calcaire et marne.	Plaine argileuse profonde, peu caillouteuse, hydromorphe ou à ressuyage lent, sur marne et calcaire marneux oxfordien.	Plaine limono-argileuse, calcaire, à nombreux graviers calcaires sur calcaire callovien, très fissuré.
	Vallée de l'Aume	Groies moyennes	Groies marneuses	Groies profondes
Superficie des UCS (en Hectares)	0.51	4 970.43	4 403.19	157 .21
Part de l'UCS dans la ZPS	0.01%	52.15%	46.20%	1.65%
Relief général	Petites vallées	Colline et reliefs mineurs	Plaines et terrasses	Plaines et terrasses
Type de surface	Surface plane	Ondulations	Relief tabulaire	Relief tabulaire
Paysage agricole	Paysage bocager dégradé mailles fermées avec réseau de haies lâches ou ouvertes.	Paysage ouvert (open field).	Paysage ouvert (open Field).	Paysage ouvert (open field).
Domaine morphologique	Domaine fluviatile	Domaine karstique	Domaine karstique	Domaine karstique
	116: Fluviosol redoxique d'alluvions	601: Rendosol de calcaire jurassique	126: Calcosol redoxique de calcaire oxfordien	123: Calcosol de calcaire gélif callovien
Unités typologiques de sols référentiel (fichier DONESOL).	118: Fluviosol redctique, calcaire, à horizon bathyhistique, d'alluvions	602: Calcosol de marne et calcaire jurassique	127: Rendosol de calcaire oxfordien	124: Calcisol de calcaire gelif callovien
	119: Histosol recouvert, saprique, calcaire, fluvique d'alluvions.		128: Cacisol redoxique de marne et calcaire oxfordien	125: Rendisol de calcaire massif callovien

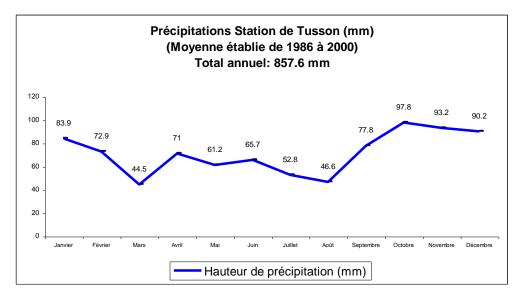
Tableau 8 : Données de températures et de précipitations aux stations de Tusson et de Ruffec.

	Tusson	Ruffec
Indicatif	16390001	16292001
Altitude	88	118
Statistiques établies sur la période de :	1971 à 2000	1986 à 2000
Records retenus sur la période de :	Néant	01/01/1986 à 02/10/2011
Température moyenne sur la période de statistiques :	11.8 °	12.1 °
Précipitations annuelles sur la période de statistiques :	859.2 mm	857.6 mm
Nombre de jours de gel	53.4 jours	Non disponible

Tableau 9 : Moyenne des températures et des précipitations des stations météorologiques de Tusson (de 1986 à 2000) et de Ruffec (de 1971 à 2000)







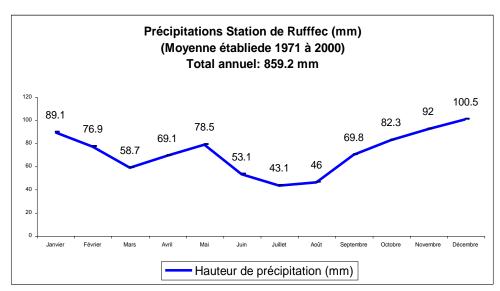
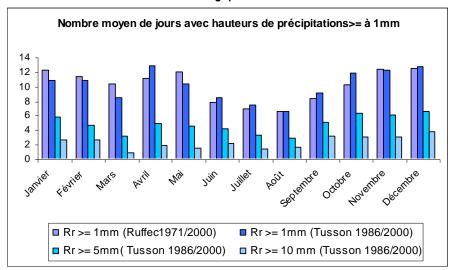
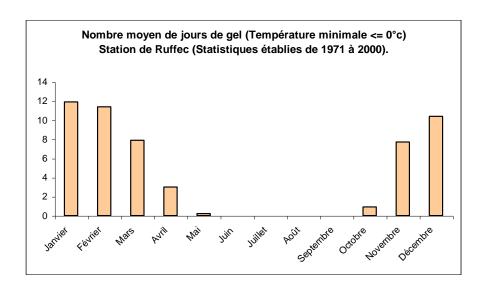
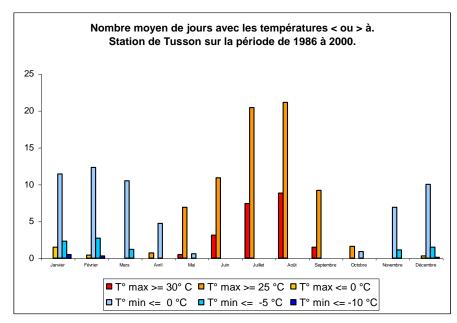


Tableau 10 : Autres données météorologiques









ROSE DES VENTS

Vent horaire à 10 mètres, moyenné sur 10 mn

Du 01 JANVIER 2000 au 31 DÉCEMBRE 2010

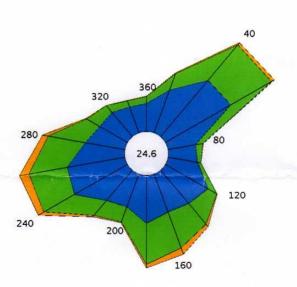
TUSSON (16)

Indicatif: 16390001, alt: 88 m., lat: 45°56'54"N, lon: 00°03'42"E

Fréquence des vents en fonction de leur provenance en %

Valeurs trihoraires entre 0h00 et 21h00, heure UTC

Tableau de répartition Nombre de cas étudiés : 30964 Manquants: 1180



Dir.	[1.5;4.5 [[4.5;8.0]	> 8.0 m/s	Total
20	2.7	1.0	+	3.8
40	4.4	2.8	0.2	7.4
60	4.5	2.8	0.2	7.5
80	1.7	0.4	+	2.2
100	1.8	0.2	+	2.0
120	3.0	0.6	+	3.6
140	2.6	1.6	0.2	4.4
160	2.5	2.3	0.4	5.1
180	2.9	2.4	0.2	5.6
200	2.1	0.9	+	3.1
220	2.4	1.1	0.1	3.7
240	- 3.7	2.1	0.4	6.1
260	3.5	2.3	0.6	6.4
280	2.4	2.2	0.4	5.0
300	1.9	0.9	+	2.9
320	1.9	0.5	+	2.4
340	1.7	0.4	+	2.1
360	1.7	0.4	+	2.1
Total	47.4	25.1	2.9	75.4
0;1.5[•			24.6

Groupes de vitesses (m/s)

[4.5;8.0]

Pourcentage par direction Liliani 5%

Dir.: Direction d'où vient le vent en rose de 360°: 90° = Est, 180° = Sud, 270° = Ouest, 360° = Nord le signe + indique une fréquence non nulle mais inférieure à 0.1%

Page 1/1

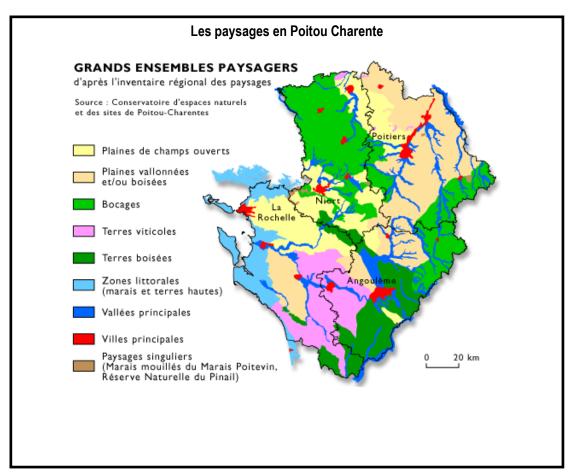
Edité le : 11/10/2011 dans l'état de la base

N.B.: La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Centre Departemental de la Charente

54 rue Elisee Mousnier 16100 COGNAC Tél.: 05 45 82 11 40 - Fax: 05 45 82 71 17 - Email: cdm16@meteo.fr

Tableau 12 : Les paysages en Poitou-Charentes, les paysages en Charente d'après le Conservatoire Régional des Espaces Naturels



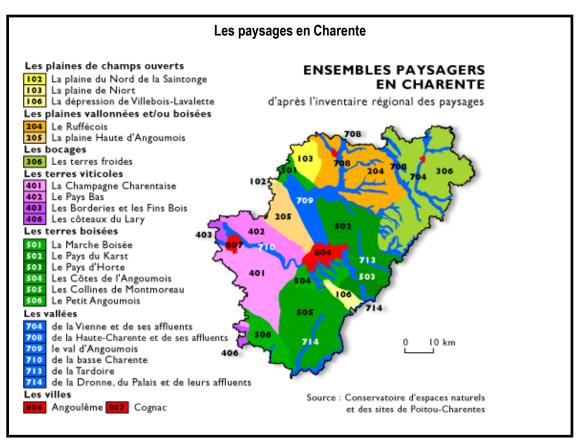


Tableau 13 : Fiche descriptive "la Plaine de Niort" d'après l'atlas du Conservatoire Régional des Espaces Naturels

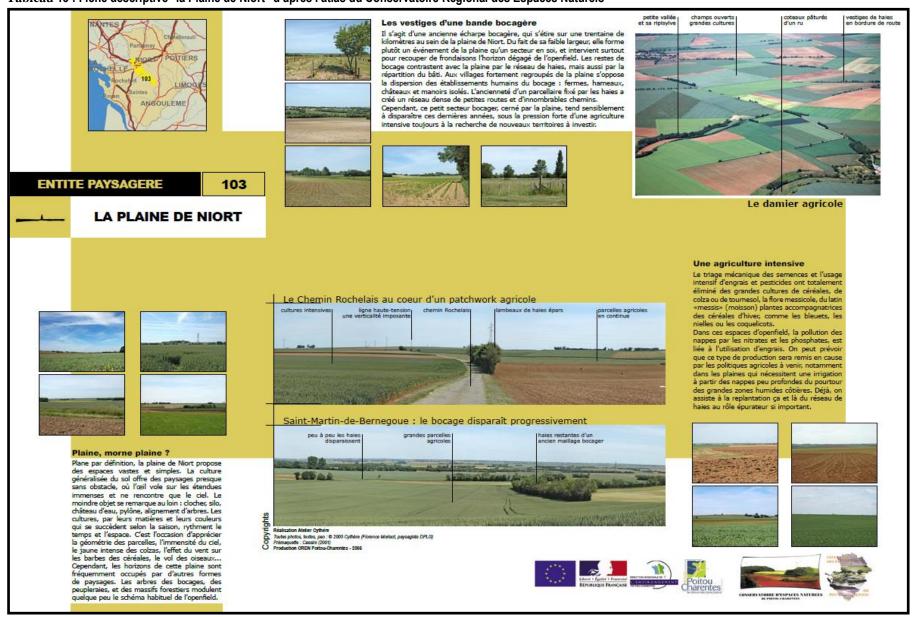


Tableau 14 : Sites classés et sites inscrits sur les communes de la ZPS (acte administratif de protection pour le département 12/03/2010)

Communes de la ZPS	Sites classés au titre des monuments historiques	Sites inscrits au titre des monuments historiques	Autres monuments historiques
BESSE	Dolmen de la Pierre Blanche 14/02/1930		Calvaires, Oratoires, Croix, Eglise Saint Sébastien (XII éme), Maisons du XIV éme, lavoir.
CHARME			Eglise saint Pierre (XII éme). Maisons XIV et XVI eme. Manoir (XVI eme). Château de Moussac (XVI et XVII).
EBREON			Prieuré Saint Pierre reconstruit au XVIIe éme à la place d'un édifice qui aurait daté du XIIe éme. Manoir de Beauregard, XVIe siècle . Logis de Champlambeau, XVII éme. Logis de la Font des Marais, XVII éme siècle
LIGNE		Croix hosannière du cimetière 12/10/1973	Monument funéraire « le Gros Dognon » (Néolitique) Château de Ligné (XV éme) Logis de la Grange
		Maison XI eme : Logis Marguerite de Valois 04/10/1994	Maison du patrimoine Jardin Monastique (labellisé jardin remarquable) Jardin des simples (plantes médicinales) Jardin des senteurs (culte marital)
		Tumulus de la justice : 19/10/1960 Tumulus le Gros Dognon : 21/06/1960	Club MARPENS (développement culturel, social et économique) gère le chantier école du patrimoine, centre de formation pour la taille de pierre, menuiserie,
TUSSON		Tumulus le Vieux breuil : 08/01/1962	charpente et jardin), un espace muséographique et culturel, des classes patrimoine pour scolaires.
		Vestiges de l'église de l'abbaye des Dames Façades et toitures, douves, les trois cheminées anciennes 03/08/1967 Parties bâties en totalité (logis, dépendances, chapelle, douves, ponts, murs de clôture) et parties non bâties (sol du parc et du jardin) 08/11/2005	
		Village de Tusson 30/01/1979	
BRETTE			Eglise Saint Cybard .Lavoir Saint Cybard
COURCOME	Dolmen de Magnez 11/02/1930	Chapelle du cimetière 20/07/1979	Pierres aux morts
	Eglise notre Dame XIème 02/08/1881		

Sites classés et sites inscrits sur les communes de la ZPS

(acte administratif de protection pour le département 12/03/2010)

EMPURE	Eglise Saint Maixent (XII ème) (Façade et toiture) 09/05/1914		Château (en cours de restauration) Logis de la Grande Maison (XVIème) Logis des Egaux. Lavoir et Four
LA MAGDELEINE	Eglise Sainte Madeleine (XIème) 15/02/1974		Le Château XVème
PAIZAY NAUDOUIN EMBOURIE	Substructions Gallo Romaines 02/12/1983	Château de Saveille 08/11/2005 Façades et toitures, douves, 3 cheminées anciennes. Eglise Saint Genis d'Embourie (XI ET XII ème) 16/12/1987 Façade occidentale.	Villa des Chatelliers Lavoir Eglise Saint Hilaire (XII éme)
RAIX	Eglise Saint Barthélémy (Eglise Romane du XII ème) 22/07/1913		Château (modifié en manoir au XV éme) Ancienne place du Champ de Foire
SOUVIGNE			Eglise Saint Martial (XII ème)
VILLEFAGNAN		Logis des tours Deux vieilles tours avec le porche d'entrée et le mur de clôture situé de part et d'autre, sur la rue du Temple 04/12/1951 Temple protestant 26/10/1998	Eglise Saint Pierre (XII ème) Moulins à vent du loget ou moulin des pierres blanches. (1801).

Tableau 15 : Evolution de la population des communes de la ZPS de 1968 à 2006 (Nbre d'habitants et base 100)

Evolution de la population 1968-2006 des communes de la Plaine de Villefagnan (Source Insee-Recensement de la population) en Nombre d'habitants.

Commune	1968	1975	1982	1990	1999	2006
Bessé	169	137	116	132	152	150
Charmé	453	397	410	411	407	394
Ebreon	215	185	188	174	174	157
Ligné	226	219	216	194	158	167
Tusson	441	413	389	349	317	302
Brettes	232	208	197	197	187	189
Courcome	445	395	394	391	421	427
Empuré	151	112	112	113	108	117
La Magdeleine	169	137	116	132	152	119
Paisay-Naudouin Embourie	669	583	514	493	423	405
Souvigné	307	268	235	227	232	244
Raix	170	171	185	152	150	149
Villefagnan	1001	982	974	996	1022	1037
ZPS	4648	4207	4046	3961	3903	3857
Poitou-Charentes	1480502	1528118	1567273	1595091	1640452	1724126
Charente	331016	337064	340770	314993	339544	337040
Rapport ZPS / dép	1.40%	1.25%	1.19%	1.26%	1.15%	1.14%

Evolution de la population 1968-2006 des communes de la Plaine de Villefagnan (Source Insee-Recensement de la population) en Base 100 en 1968

Commune	1968	1975	1982	1990	1999	2006
Bessé	100	81.1	68.6	78.1	89.9	88.8
Charmé	100	87.8	90.7	90.9	90	87.2
Ebréon	100	86	87.4	80.9	80.9	73
Ligné	100	96.9	95.6	85.8	69.9	73.9
Tusson	100	93.7	88.2	79.1	71.9	68.5
Brettes	100	89.7	84.9	84.9	80.6	81.5
Courcôme	100	88.8	88.5	87.9	94.6	96
Empuré	100	74.2	74.2	74.8	71.5	77.5
La Magdeleine	100	88.2	84.3	81.7	77.8	77.8
Paisay-Naudouin Embourie	100	87.5	76.8	73.7	63.2	60.5
Souvigné	100	87.3	76.5	73.9	75.6	79.5
Raix	100	101	109	89.4	88.2	87.6
Villefagnan	100	98.1	97.3	99.5	102	104
ZPS	100	90.8	87.6	85.4	83.6	83.3
Poitou-Charentes	100	103	106	108	111	117
Charente	100	102	103	103	103	105
France	100	106	109	114	118	124

Tableau 16: Répartition de la population des communes de la ZPS par classe d'âge. Evolution de la densité de population de 1968 à 2006

Répartition de la population par classe d'âge en 2006 pour les communes de la ZPS « Plaine de Villefagnan » (En % du nombre d'habitants, Source Insee, Recensement de la population)

Commune	moins de 20 ans	20 à 39 ans	40 à 59 ans	60 à 74 ans	75 ans et plus	Indice de vieillissement
Courcôme	24.3	17.8	27.8	18	12.1	124
La Magdeleine	25.2	23.5	19.3	18.5	13.4	127
Souvigné	23.4	21.7	24.2	24.6	6.1	133
Brettes	22.2	19.6	26.5	18	13.8	143
Raix	23	21.6	21.6	20.3	13.5	145
Charmé	20.8	17	30.7	19.5	11.9	150
Ligné	21.8	18.8	25.5	17	17	157
Villefagnan	20.4	20.1	25.4	18.5	15.5	167
Empuré	18.8	12.8	35.9	23.9	12.9	170
Paisay-Naudouin						
Embourie	20.5	18	25.2	19.8	16.5	177
Tusson	16.6	22.8	27.5	20.2	12.9	200
Ebreon	16.7	18.6	30.1	16	18.6	208
Bessé	17.4	15.4	28.9	20.1	18.1	219
ZPS	20.9	19.2	26.7	19.3	13.9	159
Poitou-Charentes	22.6	23.6	27.9	15.2	10.6	114
Charente	22	22.7	29	15.4	10.9	120

Evolution de la densité de population

Communes de la ZPS	"1968"	"2006"	Variation de densité de population de 1968 à 2006
Paisay-Naudouin Embourie	26	15.8	-10.2
Tusson	31.5	21.6	-9.9
Ligné	28.3	20.9	-7.4
Souvigné	29.3	23.3	-6
Ebréon	21.1	15.5	-5.6
Charmé	39.3	34.2	-5.1
La Magdeleine	22.6	17.6	-5
Empuré	17.9	13.9	-4
Brettes	18.7	15.3	-3.4
Raix	24.5	21.4	-3.1
Bessé	21.8	19.4	-2.4
Courcôme	22.7	21.8	-0.9
Villefagnan	41.6	43.1	1.5
ZPS	27.9	23.3	-4.6
Poitou-Charentes	57.1	66.5	9.4
Charente	55.5	58.2	2.7
France	79.7	99.1	19.4

L'indice de vieillissement de la population est le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans. Il permet de mesurer le degré de vieillissement de la population. Un indice autour de 100 signifie qu'il y a à peu près équilibre entre la population des + de 60 et celle des - de 20. Plus l'indice est élevé, plus le vieillissement est important. Parmi les différents facteurs qui interviennent dans l'augmentation de cet indice, peuvent être cités l'augmentation de l'espérance de vie des personnes les plus âgées et/ou un faible taux de natalité.

Tableau 17 : Solde migratoire et solde naturel sur les communes de la ZPS

Solde migratoire et solde naturel sur les communes de la ZPS « Plaine de Villefagnan » 1968-2006 (Source Insee-recensement de la population).

	Variation ann	uelle moyenr	ne 1990/1999	Variatio	on annuelle moyenne	1999/2006
	Variation annuelle moyenne 1990/1999	Naissance et décès: Solde Naturel	Entrée /sortie du territoire communal: Solde migratoire	Variation annuelle moyenne 1999/2006	Naissance et décès: Solde Naturel	Entrée /sortie du territoire communal: Solde migratoire
Ligné	-21	-13	-7	8	-5	13
Paizay-Naudouin-Embourie	-16	-8	-8	-6	-2	-4
Tusson	-10	-7	-3	-7	-3	-4
Brettes	-6	-2	-4	2	-3	5
La Magdeleine	-5	-3	-3	0	-1	1
Empuré	-5	-11	6	12	-9	21
Charmé	-1	-3	2	-5	-4	-1
Raix	-1	-12	10	-1	-14	13
Ebréon	0	-10	10	-14	-11	-2
Souvigné	2	-2	5	7	0	7
Villefagnan	3	-5	8	2	-6	8
Courcôme	9	-2	10	2	3	-1
Bessé	17	-16	33	-2	-3	1
ZPS	-2	-6	4	-1	-4	3
France	4	4	0	7	4	3

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots «excédent» ou «accroissement» sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et le solde naturel est alors négatif. Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la

Tableau 18 : Typologie des sièges sociaux / Répartition des emplois salariés par secteur d'activité Sièges sociaux actifs au 31/12/2008 (Source INSEE)

	Agriculture en %.	Industrie en %.	Construction en %.	Commerce, transport, services divers, en %.	Administration, enseignement, santé, action sociale en %.
Charmé	41.7	11.1	13.9	30.6	2.8
La Magdeleine	80	0	10	5	5
Empuré	64.3	0	14.3	14.3	7.1
Raix	54.5	9.1	27.3	0	9.1
Ebréon	70	0	10	15	5
Brettes	72.2	0	0	22.2	5.6
Bessé	66.7	0	5.6	22.2	5.6
Tusson	33.3	10	10	40	6.7
Villefagnan	31.4	7.8	10.8	31.4	18.6
Courcôme	48.8	4.7	16.3	23.3	7
Souvigné	88.2	0	0	5.9	5.9
Paizay naudouin	55.8	2.3	7	30.2	4.7
Ligné	60	4	12	16	8
ZPS	51%	5.%	11%	24%	9%

Répartition des emplois salariés par secteurs d'activité au 31/12/2008 (Source INSEE)

	Agriculture %	Industrie %	Construction%	Commerce, transport, services divers.%	Administration enseignement, santé, action sociale %
Charmé	6.70%	3.30%	0.00%	53.30%	36.70%
La Magdeleine	33.30%				66.70%
Empuré					100.00%
Raix	25.00%	25.00%	25.00%		25.00%
Ebréon	22.20%	44.10%	1.11%		22.20%
Brettes	25.00%			25.00%	50.00%
Bessé	62.50%			12.50%	25.00%
Tusson	10.60%	9.40%	4.70%	64.70%	10.60%
Villefagnan	7.00%	4.10%	14.30%	16.80%	57.80%
Courcôme	2.10%	2.10%	56.30%	12.50%	27.10%
Souvigné	40.00%				60.00%
Paizay Naudouin Embourie	15.40%	12.80%	38.50%	7.70%	25.60%
Ligné	21.20%	0.00%	66.70%	3.00%	9.10%
ZPS	11%	0.06%	20.50%	24 %	39%

58

Tab n° Indice de concentration d'emploi des communes de la ZPS « Plaine de Villefagnan » (Source Insee-recensement de la population).

Indicateur de concentration d'emploi	1999	2007
Souvigné	52.5	24.8
Raix	29.4	27.4
Bessé	41.5	28
Brettes	48.3	31.6
Empuré	57.1	39.1
Ebréon	54.9	39.2
La Magdeleine	69.7	50.9
Paizay Naudouin Embourie	67.4	57.1
Courcôme	63	64.9
Charmé	57.4	76.6
Tusson	74.5	98.7
Ligné	91.3	103.8
Villefagnan	105.9	104.5
ZPS	62.5	57.4
Poitou-Charentes	99.3	99
Angoulême	105	99.4
Ruffec	241.4	277.4

Taux d'activité de la population des communes de la ZPS « Plaine de Villefagnan » (Source Insee-recensement de la population 2008, population de 15 à 64 ans).

	Population	Actifs (emploi et chômeurs)	Taux d'activité en %	Actifs ayants un emploi	Taux emploi	Nombre chômeurs	Taux de chômage
Bessé	82	56	68.3	50	61	6	10.7
Brettes	107	81	75.5	76	70.7	5	6.3
Charmé	231	135	58.3	113	48.9	22	16.2
Courcôme	243	151	61.9	138	56.6	13	8.6
Ebréon	85	58	68.2	54	63.5	4	6.9
Empuré	75	41	55.3	40	53.9	1	2.4
La Magdeleine	64	45	70.3	39	60.9	6	13.3
Ligne	94	59	63.2	56	60	3	5
Paizay Naudouin	228	146	63.9	125	54.6	21	14.5
Raix	88	55	62.9	47	53.9	8	14.3
Souvigné	140	83	59.4	69	49.3	14	17.1
Tusson	192	144	75.3	126	66	18	12.3
Villefagnan	585	414	70.6	370	63.1	44	10.6
ZPS			66.31%		58.85%		11.24%
Poitou-Charentes			71.20%		63.70%		7.50%
Charente			71.60%		63.60%		8%

L'indice de concentration de l'emploi ou taux d'attraction de l'emploi désigne le rapport entre le nombre d'emplois offerts dans une commune et les actifs ayant un emploi résidant dans la commune. On mesure ainsi l'attraction par l'emploi qu'une commune exerce sur les autres.

L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Source INSEE, DGIP, impôts sur le revenu des personnes physiques.

Source INSEE, DGIP, impots sur le revenu des personnes physiques.								
commune	revenu net annuel moyen par foyer fiscal en 2007	revenu net annuel moyen par foyer fiscal en 2008	Foyers fiscaux imposables en % de l'ensemble des foyers fiscaux 2007	Foyers fiscaux imposables en % de l'ensemble des foyers fiscaux 2008				
Brette	12854	13768	25.8	26.8				
Ligné	14329	16308	35.7	39.6				
Souvigné	15024	15141	29.4	33.1				
Charmé	15629	15883	37.7	34.9				
Empuré	15631	15687	38.9	36.1				
Villefagnan	15811	15794	37	31.7				
Ebréon	15995	26654	44.1	31.5				
ZPS	15039	17034	36	33				
Paizay-Naudouin Embourie	16323	16811	37	33.2				
Tusson	16469	17102	42.3	43.8				
Bessé	17273	18388	38.2	40				
La Magdeleine	18021	17254	46.4	37				
Courcôme	18954	19390	37	35.7				
Département Charente	19830	20195	50.1	48.5				
Raix	19850	20872	58	64.1				

Tableau 21: Evolution des demandes de construction dur la ZPS / Typologie des logements

Sit@del2 - Nombre de permis déposés (logements + locaux) par type et par commune (2001-2010) MEEDDM/CGDD/SOeS

Commune	Permis de construire	Permis d'aménager	Déclaration préalable	Total déclaration	Rappel densité de population 2006	Permis de démolir
Raix	10	0	1	11	21.4	0
Empuré	12	0	2	14	13.9	0
Bessé	16	0	4	20	19.4	0
La Magdeleine	18	0	6	24	17.6	0
Ebréon	22	0	3	25	15.5	0
Tusson	17	1	8	26	21.6	0
Brettes	22	0	6	28	15.3	0
Ligné	28	0	4	32	20.9	0
Charmé	30	0	4	34	34.2	0
Souvigné	29	0	12	41	23.3	0
Paizay-Naudouin-Embourie	57	0	11	68	15.8	2
Courcôme	70	2	14	86	21.8	2
Villefagnan	108	1	17	126	43.1	1
Total communes ZPS	439	4	92	535	23.3	5
Total Charente	37112	108	10129	17349	58.2	186
Rapport communes ZPS/Département	1.18%	3.70%	0.91%	3.08%		2.69%

Permis de construire = Logement et locaux, constructions nouvelles et travaux sur constructions existantes.

Permis d'aménager = Construction tel que lotissement, camping, aire de stationnement, parc d'attraction, terrain de sport ou de loisirs.

Déclarations préalables = Ces déclarations permettent de déclarer les constructions et travaux sur installation aménagement non soumis à autorisation qu'ils comprennent ou non des démolitions.

Permis de démolir = Utilisés pour toute demande de démolition total ou partielle d'une construction protégée ou située en secteur protégé.

Tableau 22 : Les logements sur les communes de la ZPS « Plaine de Villefagnan ». (Source INSEE)

	Résidences principales 1999	Résidences principales 2007	Résidences secondaires 1999	Résidences secondaires 2007	Logements vacants 1999	Logements vacants 2007	total logements
logements ZPS	1606	1708	294	319	177	207	2077
Soit en % des logements totaux	77.32%	76.45%	14.16%	14.28%	8.52%	9.27%	2234

Tableau 23 : Données Corine Land Cover (CLC) de la ZPS "Plaine de Villefagnan" (source : Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover.)

Libellé	Libellé CLC niveau 1 Libellé CLC niveau 2				Libellé CLC niveau 3	Surface 2006 de l'unité de <mark>niveau</mark> <mark>3</mark> en hectares	% de l'unité de <mark>niveau</mark> 1 / à la surface totale de la ZPS.
1	Territoires artificialisés	11	Zones urbanisées	112	Tissu urbain discontinu	249	2.5%
		21	Terres arables	211	Terres arables hors périmètres d'irrigation	8598	
		23	Prairies	231	Prairies	1	
2	Territoires agricoles		Zones	242	Systèmes culturaux et parcellaires complexes	194	95%
		24	agricoles hétérogènes	243	Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants	237	
3	Forêts et milieux semi naturels	31	Forêts	311	Forêts de feuillus	251	2.5 %

Tableau 24 : Répartition de l'assolement des surfaces agricoles déclarées à la PAC en 2008 (Surfaces agricoles de la ZPS "Plaine de Villefagnan)

Total culture	8027.23	100.00%]	
Type culture	Surface en ha	% des cultures / Total surface PAC.]	
Colza	531.13	6.62%		
Culture hiver	3772.81	47.00%		
Culture printemps hors maïs	1713.16	21.34%	86%	"Grandes
Maïs ensilage	37.86	0.47%	de la SAU	cultures"
Maïs grain	800.74	9.98%		
Gel industriel	61.28	0.76%		
Gel	403.89	5.03%	400/	Surfaces en
Prairie permanente	95.65	1.19%	12% de la SAU	herbe et
Prairie temporaire	441.25	5.50%	de la SAU	"jachère"
Culture pérenne	48.66	0.61%		
Autre	120.8	1.50%	1	

La part de surface irriguée était de 654.9 hectares soit 8 % de la surface PAC de la ZPS.

Tableau 25: Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces de 1988 à 2010 des exploitations des communes de la ZPS "Plaine de Villefagnan". Source recensement agricole Agreste. (Données provisoires recensement 2010).

	Exploitations agricoles1988	Dont prof 1988	Exploitations agricoles 2000	dont prof 2000	Exploitation agricoles 2010
Raix	14	6	10	5	4
Bessé	17	7	10	5	9
Empuré	16	9	13	5	6
La Magdeleine	20	17	17	7	13
Tusson	19	12	18	7	7
Ebréon	29	18	19	10	10
Charmé	33	15	20	11	13
Ligné	24	15	21	14	15
Brettes	25	18	23	13	13
Souvigné	28	17	23	12	10
Courcôme	35	22	24	20	17
Villefagnan	50	32	34	21	21
Paizay Naudouin Embourie	44	28	36	20	20
ZPS	354	216	268	150	158

	SAU moyenne 1988 (ha)	SAU exploit prof 1988 (ha)	SAU moyenne 2000 (ha)	SAU exploit prof 2000 (ha)	SAU moyenne 2010 (ha)
Raix	27	60	43	78	85
Bessé	40	76	65	115	100
Empuré	38	62	48	118	100
La Magdeleine	51	51	89	89	64
Tusson	44	62	56	127	99
Ebréon	39	60	64	110	112
Charmé	31	59	55	95	85
Ligné	38	58	50	70	48
Brettes	38	50	44	76	71
Souvigné	30	39	36	56	100
Courcôme	38	56	61	72	86
Villefagnan	38	57	51	78	83
Paizay Naudouin Embourie	46	67	56	95	99
ZPS	38	58	55	91	87

Une exploitation agricole est une unité qui participe à la production agricole et répond à l'un des critère suivants : 1 hectare ou plus de superficie agricole, 20 ares ou plus de cultures spécialisées, une activité minimum de production (par exemple, 1 vache, 6 brebis mères, 10 ruches...), assure le maintien de terres dans de bonnes conditions agronomiques et environnementales donnant droit à versement de subvention (DPU).

L'exploitation professionnelle satisfait à deux conditions supplémentaires :

Sa dimension économique est supérieure à 12 hectares équivalents blé et le travail total qui lui est apporté équivaut à celui d'une personne occupée à ¾ de temps pendant une année.

La **S**urface **A**gricole **U**tile comprend l'ensemble des terrains utilisés en grandes cultures (céréales, légumes secs, oléo protéagineux...), prairies, cultures permanentes, superficies toujours en herbe, légumes frais, fleurs, jachères, jardins et vergers familiaux.

Tableau 26 : Evolution de la répartition des surfaces agricoles

	SAU des sièges exploitations 1988 (ha)	SAU des sièges exploitations 2000 (ha)	Terres labourables 1988 (ha)	Terres labourables 2000 (ha)	dont céréales 1988 (ha)	dont céréales 2000 (ha)	Superficie fourragère principale 1988 (ha)	Superficie fourragère principale 2000 (ha)	Dont toujours en herbe 1988 (ha)	Dont toujours en herbe 2000 (ha)
Charmé	1026	1101	884	1060	497	598	205	69	101	8
La Magdeleine	919	917	906	906	489	474	52	20	10	9
Empuré	600	630	560	606	302	319	107	122	37	20
Raix	381	431	364	396	205	237	43	69	12	32
Ebréon	1136	1212	1094	1191	759	735	73	29	24	10
Brettes	940	1017	899	988	472	582	216	91	3	17
Bessé	682	647	659	634	398	375	89	24	16	С
Tusson	827	1005	785	993	437	588	84	23	34	6
Villefagnan	1919	1729	1852	1698	1010	912	366	208	57	24
Courcôme	1317	1473	1247	1436	640	702	295	125	65	34
Souvigné	836	829	807	817	440	477	148	55	17	С
Paizay Naudouin	2012	2009	1785	1950	901	1029	542	273	209	49
Ligné	915	1040	849	984	486	620	171	86	31	20
Total ZPS	13510	14040	12691	13659	7036	7648	2391	1194	616	229

Tableau 27 : Synthèse de l'évolution de la répartition des surfaces agricoles de 1988 à 2000 des exploitations des communes de la ZPS "Plaine de Villefagnan" Source recensement agricole Agreste.

	SAU des sièges d'exploitation (ha)	Terres labourables (ha)	Dont céréales (ha)	Superficie Fourragère Principale (ha)	Dont toujours en herbe (ha)
ZPS	530	968	612	-1197	-387

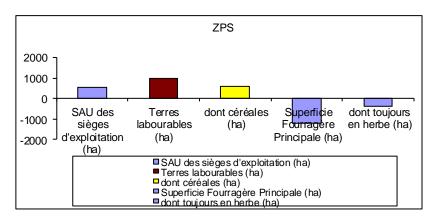


Tableau 28 : Répartition des surfaces des exploitations selon les classes d'âge

Répartition des surfaces des exploitations sociétaires par classe

Répartition des surfaces des exploitations sociétaires par classe d'âge. (Ayant leur siège sur une commune de la ZPS)

Classe age	Nombre par classe	Moyenne age	surface (ha)	% de la surf / surf totale
20 à 30 ans	4	27	861	6.00%
31 à 40 ans	12	36	1146	9.00%
41 à 50 ans	24	46	3552	26.00%
51 à 60 ans	22	54	3934	29.00%
60 ans et plus	1	65	187	1.00%
Total	63		9680	

Répartition des surfaces des exploitations individuelles par classe d'âge. (Ayant leur siège sur une commune de la ZPS)

Classe age	Nombre par classe	% de la surf / surf totale		
20 à 30 ans	2	27	36	0.30%
31 à 40 ans	7	36	517	4.00%
41 à 50 ans	18	46	1399	10.00%
51 à 60 ans	25	56	1646	12.00%
60 ans et plus	4	66	176	1.00%
Total	56		3774	

Répartition des surfaces des exploitations par classe d'âge. (Ayant leur siège sur une commune de la ZPS)

Classe age	surface / classe exploitation individuelles	surface / classe exploitation sociétaires	surface (ha)	% de SAU
60 ans et plus	187	176	363	3%
20 à 30 ans	861	36	897	7%
31 à 40 ans	1146	517	1663	12%
41 à 50 ans	3552	1399	4951	37%
51 à 60 ans	3934	1646	5580	41%
Total	9680		13454	

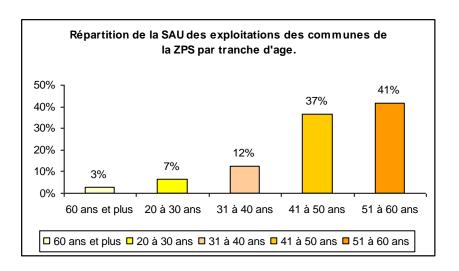


Tableau 29 : Périodes principales d'interventions sur cultures sur le territoire de la ZPS "Plaine de Villefagnan"

Part de la culture/ SAU PAC 2008 de la ZPS	Culture	Jan	vier	Fév	rier	Mars	s	Avr	il	M	lai	Jι	in	Jui	llet	Ad	oût	Septe	embre	Oct	obre	Nove	embre	Déce	embre
6.62 %	Colza																								
47%	Céréales d'hivers																								
	Céréales de printemps												·												
21.34 %	Pois printemps																								
	Tournood																								
	Tournesol																								
40.45.0/	B# -"-																								
10.45 %	Maïs																								
	CIPAN																								
	Luzerne																								

Préparation du sol

Semis

Fertilisation

Traitements

Récolte

Période de présence de cipan (10/09 au 15/11)

Chiffres issus du fichier Chambre Agriculture ODASEA (sur la base des libellés MSA)

	Cultures de céréales et de légumineuses	Elevages d'ovins et de caprins	Elevages de vaches laitières	Cultures et élevages associés	Elevages de bovins	Elevage de porcins	Cultures Melon et cultures de légumes	Reproduction plantes	Total exploitations
Individuels	41	3	1	3	5		1	2	56
Sociétés	46	7	4	2		4			63
Total	87	10	5	5	5		1	2	119
Soit en % des exploitations des communes la ZPS	73.11%	8.40%	4.20%	4.20%	4.20%	3.36%	0.84%	1.68%	100%
Soit en % de la Surface agricole des exploitations des communes de la ZPS	72.38%	7.04%	5.13%	2.79%	2.09%	10.16%	0.16%	0.23%	100%

Les élevages sur la ZPS « Plaine de Villefagnan » Source EDEI Charente.

	Nb détenteurs bovins	Nb détenteurs d'ovins	Nb détenteurs de caprins	Nb détenteurs de porcins
Bessé	1	0	0	2
Brettes	0	1	2	1
Charmé	5	3	1	0
Courcôme	5	5	2	2
Ebréon	0	2	0	1
Empuré	2	1	3	0
Ligné	4	2	2	2
Paizay Naudouin Embourie	7	2	1	2
Raix	1	3	1	1
Souvigné	3	0	3	0
Tusson	0	1	0	1
Villefagnan	6	9	7	1
Total	34	29	22	13

	Nb Vaches Laitières	Nb Vaches Allaitantes	Nb bovins moy	Nb repro ovin	nb repro caprin
Bessé	0	12	37	0	0
Brettes	0	0	0	3	276
Charmé	21	13	73	11	212
Courcôme	83	3	242	25	166
Ebréon	0	0	0	57	0
Empuré	0	5	24	4	933
Ligné	72	13	337	26	400
Paizay Naudouin Embourie	152	58	537	17	175
Raix	0	0	0	3	100
Souvigné	2	20	109	0	890
Tusson	0	0	0	3	0
Villefagnan	97	3	356	85	2225
Total	427	127	1715	234	5377

Tableau 31 : Exploitations de la ZPS "Plaine de Villefagnan" (Ayant leur siège sur une commune de la

ZPS) et régime des installations classées

Source DDCSPP de la Charente (Février 2011)

	Déclaration	Autorisation
Chenils.	4	
Elevage Cunicole.	1	
Elevage porcin.	1	8
Elevage vaches laitières et/ou mixtes.	3	
Elevage veaux de boucherie et/ou bovins à l'engraissement.	4	

Rappel réglementation installations classées.

			Installations classées	
	Règlement sanitaire	Déclaration	Déclaration avec contrôle	Autorisation
	Départemental	2001011011	périodique	71010115411011
Vaches laitières et/ou mixtes.	< 50	50 à 100	Non concerné	> 100
Vaches allaitantes.	< 100	> 100	Non concerné	Non concerné
Veaux et bovins engraissement.	< 50	50 à 200	201 à 400	> 400

Tableau 32 : Nombre de Contrats Territoriaux d'Exploitation et / ou de Contrat d'Agriculture Durable signés de 2001 à 2007 sur le territoire "Plaine de Villefagnan"

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Biodiversité : Protection de l'outarde canepetière	4	3					
Protection de l'Outarde Canepetière + RE SOURCE				6	6	7	2
Culture tracée	1	5	3				
amélioration quantitative des systèmes de production en grande culture		1					
Produire en Agriculture Biologique			1				
Nombre de contrats CTE/CAD	5	9	4	6	6	7	2
Soit en surface contractualisée	277	871	310	77	55	159	54
Dont surface "Protection Outarde"	159	32		77	55	159	54

Tableau 33 : Récapitulatif des mesures agro-environnementales enjeu avifaune sur le territoire "Plaine de Villefagnan"

		2007	2008	2009	2010	2011	2012	Total surface
Création et entretien d'un couvert d'intérêt floristique ou faunistique ne pouvant être déclaré au titre du gel	PC_VILF_AU1	4.95						4.95
Création d'un couvert favorable à l'outarde canepetière et aux oiseaux de plaine	PC_VILF_AU2	2.9		14.27	42.30	29.11	60.4	88.58
Création et entretien d'un couvert herbacé avec intervention après le 31 Juillet	PC_VILF_HE3			9.85	12.33	.99		23.17
Amélioration d'un couvert herbacé déclaré au titre du gel	PC_VILF_GE1			3.32				3.32
Total contractualisation (hect)		7.85		27.44	54.63	30.10	60.40	184.42
		1 exploitation		5 exploitations		5 exploitations		

Tableau 34 : Liste des mesures agro-environnementales proposées pour la campagne 2011 sur le territoire "Plaine de Villefagnan"

Type de couvert et/ou habitat visé	Code de la mesure	Objectifs de la mesure	Financement
Gel (COUVER08)	PC VILF GE1	« Amélioration d'un couvert déclaré au titre du gel »	126 €/Ha/an
Surface en herbe	PC VILF HE1	« Gestion de prairies et d'habitats remarquable avec une autorisation d'intervention après le 31 juillet »	312€/Ha/an
Surface en herbe	PC VILF HE5	« Gestion de prairies et d'habitats remarquable avec une limitation de la fertilisation et une autorisation d'intervention après le 31 juillet »	371€/Ha/an
Surface en herbe (COUVER06)	PC VILF HE3	« Création et entretien d'un couvert herbacé avec une autorisation d'intervention après le 31 juillet »	450€/Ha/an
Autre utilisation (COUVER07)	PC VILF AU2	« Création et entretien d'un couvert favorable à l'outarde et aux oiseaux de plaine (sans déplacement) »	548€/Ha/an
Autre utilisation (COUVER07)	PC VILF AU3	« Création et entretien d'un couvert favorable à l'outarde et aux oiseaux de plaine (avec 1 déplacement) »	274€/Ha/an
Grandes cultures (PHYTO 04)	PC VILF GC1	« Réduction progressive du nombre de traitements herbicides»	87€/Ha/an
Grandes cultures (IRRIG 02)	PC VILF GC2	« limitation de l'irrigation »	253 €/Ha/an

Tableau 35 : Directive Nitrates : Période d'interdiction d'épandage sept 2012 (En bleu)

Nature du couvert	Type produit azoté	s	()	١	1	1)	١,	J	F	:	М	Α	M	J	J	A	
Avant et sur culture	I Fumier																	П	
d'automne	II Lisier																		
	III Engrais Minéraux																		
Colza	I Fumier																	П	
	II Lisier																		
	III Engrais Minéraux																		
Avant et sur Culture de	I Fumier																		
printemps sans CIPAN	II Lisier																		
	III Engrais Minéraux																		
Avant et sur Culture de	I Fumi 70UN/ha																		
printemps avec CIPAN ou dérobée	Il Lisie efficace maxi																		
	III Engrais Minéraux																		
Prairies de plus de 6	I Fumier							*	*									П	
mois dont PP, luzerne *Limite 20UN efficace	II Lisier					*	*	*	*									П	
Limite 200N emcace	III Engrais Minéraux																	П	
Vignes, Vergers	I Fumier																		
	II Lisier																	П	
	III Engrais Minéraux										П							П	
Sols non cultivées	Tout apport																		

Tableau 36 : Période d'interdiction d'intervention liées aux cahiers des charges MAEt et cycle biologique des espèces de l'Tableau 1 de la Directive Oiseau. (AU : Mesure de création d'un couvert favorable à l'Outarde, H : Mesure de création et/ou d'entretien d'un couvert herbacé)

	Calendri er Espèce	01/01 au 15/01	16/01 au 31/01	01/02 au 15/02	16/02 au 28/02	01/03 au 15/03	16/03 au 31/03	01/04 au 15/04	16/04 au 30/04	01/05 au 15/05	16/05 au 31/05	01/06 au 15/06	16/06 au 30/06	01/07 au 15/07	16/07 au 31/07	01/08 au 15/08	16/08 au 31/08	01/09 au 15/09	16/09 au 30/09	01/10 au 15/10	16/10 au 30/10	01/11 au 15/11	16/11 au 30/11	01/12 au 15/12	15/12 au 31/12
plain	Outarde canepetière										AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU									
de b	Busard cendré										AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU									
	Bruant ortolan										AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU									
de i aviraune	Œdicnème criard										AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU									
<u>8</u>	Pipit rousseline										AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU									
	Busard Saint- Martin																								
2	Pluvier doré										AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU									
אל בי	Faucon										AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU									
Correge typique	émerillon Gorge bleue à miroir										AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU									
	Pie-grièche															AU									
	écorcheur Faucon pèlerin										AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU									
											AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU									
	Circaëte Jean- le-Blanc										AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU									
	Milan noir										AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU									
	Bondrée apivore										AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU									
	Engoulevent d'Europe										AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU									
	Elanion blanc										AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU									
	Busard des roseaux										AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU									
	Grue cendrée										AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU									
	Cigogne blanche						444444				AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU/H	AU						:-:-:-:-:			
	A Période de	rrivée prése							ige de		nes migra		Rassem		_	_		l'espè	hiv ece sur l	ernage	÷	Repro	ductio	? n non	prou

DIAGNOSTIC HAIE

Site Natura 2000 Plaine de Villefagnan

Nom du rédacteur	Date	Localisation du site	Numéro du site

Type de haie	H1	H4	H6
	H ₂	H ₅	H ₇
	H3	H ₅ b	H8

Environnement et connectivité										
Occupation du sol à proximité	parcelle	e agricole	habitation							
de la haie	route	type de route	2:							
	cours d									
	fossé de	fossé de drainage								
Bande tampon	aucune									
	oui	largeur :	type :							
Entretien de la haie			·							
Age de la haie										

			Eléments	structu	raux	
Longueur :		Exposition				
Strates observées	herbacée <1m			Ņ		
	arbustive 1-7m			NO NE		
	arborescente >	7m				
Paillage	plastique					
	paille					
	aucun			0 E		
Lieux d'implantation	talus					
	fossé					
Etat de conservation	mauvais		bon		très bon	SO SE
						V
<u> </u>	1 \	-	1 / . /			S S
Structure	homogène		hétérogène			
	dense		claire			

	Composition de la haie		Actions à envisager
	Aubépine	Noisetier	
	Châtaignier	Noyer	
	Chêne	Prunier	
	Chèvre feuille	Orme	
Essences observées	Cormier	Peuplier	
	Erable	Pommier	
	Frêne	Robinier	
	Fusain	Viorne lanthane	
	Merisiers		

Notes ou commentaires	

Tableau 38 : Tableau de synthèse du diagnostic haie

			1 · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1 / T	Q	Q^	P#	B				n	Fullent	r_1
			Ligné Tusson	Ligné Tusson	Courcôme	Courcôme	Brettes	Brettes	La Magdeleine	La Magdeleine	La Magdeleine	Souvigné	Embourie	Embourie
	Haie disparue Lisière enherbée, avec clôture	H1										<u> </u>		
	électrique ou barbelé	H2									H2			
	Haie relictuelle	Н3												
	Alignement arboré	H4				H4								H4
						114	-							114
	Haie taillée en sommet et façades (Haie	H5			H5									
	arborée taillée en sommet et façades)	110						H6		H6		Н6	H6	
	Haie arbustive haute	H6		117			117	пь	117	по		пь	по	
	Haie multistrate	H7 H8	H8	H7			H7		Н7					
	Haie récente		по											
	Strates observées	7m												
		arbustive 1-7m												
Eléments		herbacée < 1m												
structuraux		Homogène												
	Structure	Hétérogéne					300000000000000000000000000000000000000							
		Dense Claire				-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1		-1-1-1-1-1-1-1-1				1:1:1:1:1:1:1:1:1:	1+1+1+1+1+1+1+1+1+1+1+1+1+1+1+1+1+1+1+1+	-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1
		Claire					plus de 30	20 ans				plus de 30		
	Age	age	Jeune	40 à 50 ans	Récente	50 ans	ans	environ	30 ans	15 ans	moins de 10 ans	ans	Plus de 20 ans	Plus de 50 ans
		Parcelle												
		agricoles												
		Route comm							ļ					
	Occupation du sol à proximité de la haie	Route dép												
Environnement		Cours d'eau												
et connectivité		Fossé de drainage												
	Bande Tampon	Aucune Largeur	1-2 m	1 m	5 m	5 m	5 m	5 m		3 m		1 à 2 m	2m	1 m
		type	Enherbée	Enherbée	Enherbée	Enherbée	Chemin	Chemin		Enherbée		102111	2111	1
		type		En façade coté										
	Entretien de la haie	Entretien	Aucun	route	En sommet	oui	En facade	En facade		Elagage	Elagage			
	Etat de conservation	Mauvais												
Eléments		Bon												
structuraux		Très bon												
		hêtre												
		Erable		+++			+++	+++						
		0rme												
	Composition	Chêne												
		Peuplier												
		Noyer												
		Cormier												
		Noisetier												
		Aubépine												
		Prunelier												
		Viorne lanthane					1							
		Ronce Chevrefeuille												
		Rosier												
		Fusain												
	Notes / commentaires	Trouées												
		Nombreux												
		végétaux à					l							
		baies												
Notes/		Autoria												
Commentaires		Arbres morts										1		
Actions à		et/ senescents Continuer										 		
envisager	Actions à envisager	l'entretien												
		Plantation												
		Fauchage												
		Elagage												
		Abattage												
l														

Tableau 39: Objectifs et fiches actions du programme LEADER VEGETONUS (2007-2013).

